

fenêtres s/ cours

26 septembre 2025
Numéro 507

Le journal de la FSU-SNUipp

actu

Investir dans l'avenir

inter-
view

Stéphane Bonnéry

dossier

**Moins d'élèves pour
mieux apprendre**



APRÈS LE 18/09, POURSUIVRE LA MOBILISATION !

Être là pour vous protéger, quels que soient vos besoins, c'est ça être assurément humain.



ASSURANCE HABITATION

Du 1^{er} septembre au 31 octobre 2025

3 MOIS OFFERTS*



Assurément Humain

*3 mois de cotisation offerts la 1^{ère} année (hors droit d'entrée, frais d'échéance, coût d'avenant, frais de mensualisation, contribution attentats et fonds de solidarité) pour toute souscription entre le 01/09/2025 et le 31/10/2025 d'un contrat habitation DOMO PASS assurant une maison ou un appartement en résidence principale ou secondaire (hors logement en maison de retraite) ou d'un contrat habitation AMPHI PASS « Étudiant » (hors logement en école de fonctionnaire). Offre non cumulable avec toute offre en cours.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148, rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF @ Getty Images.



12 dossier

Moins d'élèves pour mieux apprendre

Plusieurs études prévoient que la baisse démographique scolaire va s'amplifier ; l'occasion de profiter de cette nouvelle donne pour améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement.

5 L'enfant

Enfants à la rue, c'est l'alarme!

6 actu

Investir dans l'avenir 8/ Victoire pour les AESH / Indemnités enfin reconnues 9/ Des salaires peu attractifs / Interview Éric Charbonnier

10 quoi de neuf?

Montpellier : demain nous appartient



21 métier&pratiques

22/ Mais quel enseignement explicite? 24/ Conférence sur le métier 25/ Interview Elsa Filâtre, enseignante-chercheuse en didactique de la géographie 26/ Comme des poissons dans l'eau

31 lire/ sortir!

De l'art et des sciences



32 société

L'extrême droite italienne cible l'éducation 33/ La sécu, c'est vital !

34 interview

Stéphane Bonnéry : « Le savoir permet de comprendre les situations étudiées »

FENÊTRES SUR COURS N° 507 du 26 septembre 2025 / Mensuel du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Guislaine David **RÉDACTION:** Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Aurélie Gagnier, Marion Katak, Sandrine Monier, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Delphine Ract, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJApresse / direction éditoriale: Julie Matas, graphique: Maya Carrasco **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0425 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



sommaire 3

éditorial

Déjà en colère !

L'année scolaire venait à peine de commencer que la communauté éducative a appris avec consternation et colère le suicide de Caroline Grandjean, victime de harcèlement lesbophobe dans son école. Ce drame met à la fois en lumière l'incapacité de l'institution à protéger ses personnels et la violence des discriminations dont sont victimes les personnes LGBTQIA+.



UN BUDGET INJUSTE

Le harcèlement et la haine de l'autre n'ont pas leur place au travail comme dans la société. Une rentrée par ailleurs fortement ébranlée par le choix d'un budget austérité et in-

juste qui fait payer aux populations les plus pauvres les cadeaux accordés aux plus riches, en dégradant les services publics - dont l'éducation - ou en fragilisant notre modèle social. Méprisant la contestation amorcée cet été, François Bayrou en a fait les frais, entraînant avec lui la démission de son gouvernement. Les premières journées de mobilisation des 10 et 18 septembre ont montré la volonté d'un changement de cap, pour une société moins inégalitaire, fondée sur un juste partage des richesses. Or c'est bien d'alternatives dont nous avons aujourd'hui besoin. D'abord pour l'École, en lui donnant les moyens de se transformer et de combattre les inégalités scolaires. Mais aussi pour la société, pour plus de justice sociale et d'égalité de droits.

C'est en continuant à donner à voir les colères et en se mobilisant massivement que nous pourrons gagner et avancer vers d'autres possibles.

SANDRINE MONIER



Joint à ce numéro un supplément Info retraités

**Petit à petit,
tout le monde
fait son tri.**

**ON NE
LÂCHE
RIEN!**

TRIONS SYSTÉMATIQUEMENT

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Enfants à la rue, c'est l'alarme!

«Zéro enfant à la rue». L'échec de la promesse gouvernementale de 2022 est dramatiquement consommé. Le baromètre 2025 de l'Unicef France et de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) constate ainsi que «le sans-abrisme des enfants est un phénomène en forte progression». Dans la nuit du 18 au 19 août 2025, 2 159 enfants (dont 503 de moins de trois ans) étaient sans solution

d'hébergement, malgré un appel au 115. Un chiffre glaçant en augmentation de 30% par rapport à 2022. Encore est-il sous-estimé car il n'inclut pas les familles ne parvenant pas à joindre les services d'urgence ou qui y renoncent, ni les plus de 1 000 jeunes mineurs non accompagnés, en situation de rue. Particulièrement

“UNE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE QUI TOUCHE DE MANIÈRE EXACÉRBERÉE LES ENFANTS”

vulnérables, les femmes seules avec enfant(s) représentent un tiers des personnes en famille sans hébergement tandis que le nombre d'enfants de moins de 3 ans à la rue a augmenté de 37% depuis 2022. La situation des territoires ultramarins est particulièrement critique. Le mal-logement y touche près de 30% de la population, soit 600 000 personnes. Rien qu'à la Réunion, plus de 1 000 enfants sans solution d'hébergement ont été recensés en

2024. Comme en Guyane et à Mayotte, les familles y «sont confrontées à une pauvreté multidimensionnelle qui touche de manière exacerbée les enfants».

DIX RECOMMANDATIONS

Sommeil perturbé et fatigue en classe, inquiétudes et angoisses, incertitudes sur la possibilité matérielle de faire les devoirs sont autant de préjudices pour ces enfants victimes de sans-abrisme. Des enfants qui ne peuvent se laver, s'habiller correctement et cachent souvent la réalité de leur situation parce qu'ils ont honte. Ces conditions de vie font obstacle aux apprentissages. Selon l'Unicef et la FAS, la progression du nombre d'enfants sans toit résulte de «dysfonctionnements majeurs des politiques publiques». Les 203 000 places du parc d'hébergement d'urgence restent insuffisantes en regard d'une précarité croissante. D'autant que 250 millions d'euros manquent au budget de l'État pour stabiliser cette offre. Pour garantir le droit au logement des enfants, Unicef et FAS dressent dix recommandations dont la création urgente de 10 000 places supplémentaires, la programmation pluriannuelle de la création de 200 000 logements sociaux par an et un plan spécifique et ambitieux pour les DROM. FRANCK BROCK



© Pierre Laborde/Shutterstock

Investir dans l'avenir

La prévision d'une baisse significative de la démographie scolaire ouvre des perspectives dont PE et AESH comptent bien s'emparer.

Six. C'est le nombre de ministres qui auront parcouru les couloirs de la rue de Grenelle en trois ans. Quel que soit le septième nom (inconnu à l'heure où nous mettons sous presse), il est toutefois peu probable que cette instabilité physique entrave la continuité de la politique éducative menée depuis 2017. À l'issue de quelques mois d'exercice, le mandat d'Elizabeth Borne se caractérise ainsi par une poursuite résolue des orientations du « choc des savoirs » conçu par un de ses prédécesseurs. Les évaluations nationales, fondement d'un modelage des pratiques enseignantes par des indicateurs chiffrés, ont été étendues à tous les niveaux de l'élémentaire. De nouveaux programmes de maths et français, creuset d'inégalités scolaires et d'appauvrissement des savoirs comme du métier enseignant, sont entrés en application en cette même rentrée, malgré l'opposition quasi-unanime de la communauté éducative. Une fuite en avant aux dégâts amplifiés par des suppressions de postes qui empêchent le service public d'éducation d'assurer l'accès à une culture commune par l'ensemble des élèves.

DES MARGES DE MANŒUVRE

La ministre démissionnaire sera finalement passée à côté des perspectives qui s'ouvrent pour l'école. Les effectifs du premier degré devraient se réduire de plus de 500 000 élèves d'ici à la rentrée 2029. Une occasion unique d'engager un grand débat public sur l'avenir de l'école. En préservant les moyens actuels, toutes les pistes de transformation du système éducatif et d'investissement bénéfique à toute la société sont en effet sur la table. Des marges de manœuvre apparaissent à moyen terme pour engager plusieurs chantiers. En premier lieu, baisser le nombre d'élèves par classe pour améliorer conjointement conditions de travail des PE et AESH et d'apprentissages des élèves, à l'égal des standards européens. Mais aussi abonder les postes spécialisés et réaliser la formation pour enfin relan-

cer une école inclusive de qualité. Et encore de régénérer l'acte d'enseigner en ré-implantant « des plus de PE que de classes » pour développer co-enseignement, mutualisation et diversification des pratiques, observation des procédures des élèves et prise en charge collective de leurs besoins mieux appréhendés par l'analyse collective. Et, *least but not last*, revaloriser salaire et position sociale des PE pour résoudre une crise d'attractivité qui s'installe dans la durée alors que 330 000 enseignants et enseignantes partiront à la retraite d'ici à 2030...

Pour obtenir du prochain gouvernement qu'il réponde enfin à leurs attentes, les personnels de l'école sont bien décidés à l'action. Dans les alliances avec l'ensemble du salariat, cible d'une austérité inique tandis que *happy few* et grandes entreprises sont épargnés, PE et AESH sont parties prenantes d'une dynamique collective pour obtenir « un vrai budget

pour l'école » à hauteur de leurs besoins. Balisée par l'élan du 10, la réussite de la grève inter-professionnelle du 18 septembre, les « marches des résistances » pour « le climat, la justice et les libertés » du 28 septembre, la séquence de mobilisations en cours est appelée à se prolonger et à se renforcer pour construire le possible d'un avenir radieux de l'école. Car le possible n'est pas loin du nécessaire... FRANCK BROCK



RENTÉE : LA FSU-SNUIPP MÈNE L'ENQUÊTE

Surcharge des classes, personnels enseignants non titulaires, carences en AESH auprès des élèves en situation de handicap, RASED incomplets... tels sont les maux auxquels sont confrontées les plus de 6 000 écoles qui se sont emparées de l'enquête FSU-SNUipp menée les quinze premiers jours de la rentrée 2025. Alors qu'Elizabeth Borne reconnaissait que 2 500 enseignant-es faisaient défaut dans les écoles, collèges et lycées, près d'un tiers des écoles déclare faire face à au moins une classe sans titulaire (poste occupé par un personnel remplaçant ou contractuel), ce qui peut fragiliser leur organisation de rentrée et la continuité pédagogique. De même, près de 80% des écoles répondantes sont confrontées à au moins une classe accueillant plus de 22 élèves, confirmant la place de la France parmi les mauvais élèves européens en matière de taux d'encadrement. Des conditions peu propices à la réussite de l'ensemble des élèves, encore plus entravée par des RASED incomplets dans plus d'un tiers des écoles. Les besoins des élèves en situation de handicap ne sont pas mieux couverts avec des décalages entre la notification d'une AESH et l'accompagnement effectif dans plus de la moitié des écoles en cette période de rentrée. Au regard de ce diagnostic accablant, le projet 2026 du gouvernement démissionnaire est unanimement rejeté par des personnels en attente d'autres choix pour l'école et la société.



Victoire pour les AESH

Le 16 juillet 2025, une décision historique du Conseil d'État reconnaît aux AESH le droit au versement rétroactif des indemnités REP et REP+ pour les contrats signés entre 2015 et 2022. Le Conseil d'État souligne « la méconnaissance du principe d'égalité » qui a conduit à priver ces personnels des indemnités. Les AESH concernées

peuvent désormais demander la rétroactivité des indemnités, au même montant que les autres personnels, sans proratisation, et assortie d'intérêts moratoires pour compenser le retard de versement. Cette décision constitue une victoire majeure. La FSU-SNUipp interviendra auprès du ministère pour demander son application rapide.

PAS : le déploiement s'intensifie

La publication au Bulletin officiel du 4 septembre acte le déploiement de 500 pôles d'appui à la scolarité (PAS) à la rentrée 2025 sur l'ensemble du territoire. Sans communiquer les différents bilans effectués par l'Inspection générale et la Dgesco, le ministère publie un nouveau cahier des charges. Le coordinateur de l'Éducation nationale voit accentué son rôle de facilitateur de coopération entre l'école, le

médico-social et les familles. Désormais, le texte dit explicitement que le PAS peut mobiliser les équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMAS) comme partenaires clés. En revanche, il ne peut plus procéder à l'affectation d'AESH auprès d'élèves n'ayant pas eu de notification de la MDPH. Des interrogations persistent quant aux conditions de mise en œuvre de ces pôles faute de moyens.

Indemnités enfin reconnues

Un décret publié au Bulletin officiel le 9 septembre reconnaît enfin l'attribution de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE), dite « modulable », aux professeurs des écoles assumant les fonctions de

professeur principal des classes de 4^e et 3^e Segpa. Une égalité de traitement salariale demandée depuis plus de trente ans par la FSU-SNUipp. L'indemnisation des missions de professeur principal des classes de 6^e et 5^e Segpa reste à gagner.

Congés maladie : régularisations

Depuis le 1^{er} mars, la rémunération à compter du deuxième jour de congé maladie ordinaire (CMO) jusqu'au 90^e jour est passé de 100% à 90%. Celle-ci a toutefois continué à être versée à 100%. Les régularisations devraient intervenir à partir de la paie d'octobre. Pour certains personnels, les conséquences financières seront très lourdes. Une procédure de saisie manuelle des prélèvements est mise en place afin que l'administration puisse répartir l'impact financier sur plusieurs paies. L'échelonnement pour tous les personnels qui le demandent doit être effectif. La FSU-SNUipp continue d'exiger l'abrogation du jour de carence et le retour au congé maladie ordinaire rémunéré à 100%.

Mobilisation des psychologues

Reconnaissance de la professionnalité, revalorisation salariale et recrutement conséquent dans des services publics sanitaires, sociaux, médicaux, éducatifs, juridiques, etc. sont les mots d'ordre de la mobilisation à l'appel d'une large intersyndicale, dont la FSU. Pour que le plan de santé mental annoncé se concrétise par des actes, rendez-vous le 9 octobre prochain à Paris.

Focus

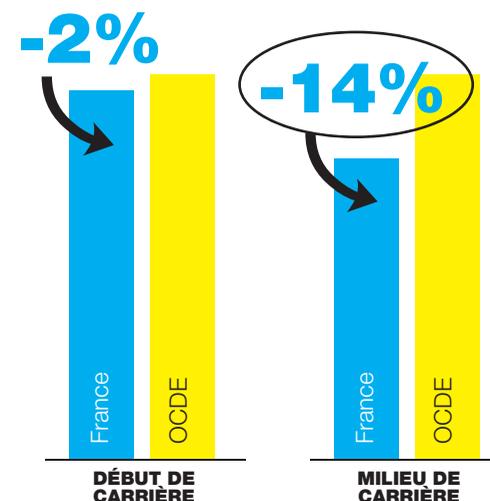
DIRECTION : NOUVELLES MISSIONS EN CASCADE

Sensibiliser aux stéréotypes de genre avant le 15 septembre, piloter la mise en œuvre du programme EVAR, s'approprier le vadémécum pour accompagner les équipes enseignantes à la construction d'une politique du numérique, doter l'école d'un protocole en santé mentale... sont les nouvelles missions adressées fin août par courriel aux directeurs et directrices d'écoles par la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco). Des demandes institutionnelles qui nécessitent un intense travail de préparation en amont et s'additionnent au travail déjà très important en début d'année scolaire. La FSU-SNUipp dénonce cette surcharge de travail. Elle rappelle qu'un tiers des directeurs et directrices d'école n'ont pas de temps de décharge hebdomadaire, que 89% assument la responsabilité d'une classe en plus de leur fonction de direction. De plus, elles et ils ne sont ni formateurs, ni supérieurs hiérarchiques. Une formation ambitieuse et un accompagnement de l'ensemble des PE sont nécessaires tout comme la réouverture de négociations sur la direction et le fonctionnement de l'école.

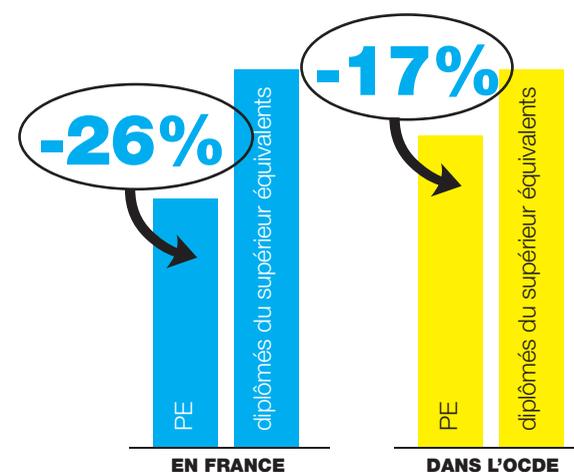
Des salaires peu attractifs

Dans son dernier rapport « Regards sur l'éducation », l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pointe des salaires français des enseignantes et enseignants en décrochage. En France, il faut en moyenne 34 années aux PE pour passer du salaire de début de carrière à celui de fin de carrière. Il en faut 12 aux Pays Bas et 39 en Espagne.

ÉCARTS DE SALAIRES ENTRE ENSEIGNANT.ES DU PRIMAIRE EN FRANCE ET DANS L'OCDE



ÉCARTS DE SALAIRES ENTRE ENSEIGNANT.ES DU PRIMAIRE ET AUTRES DIPLÔMÉ.ES DU SUPÉRIEURS ÉQUIVALENTS



3 questions

ÉRIC CHARBONNIER,
 analyste éducation à l'OCDE

1 ■ À NIVEAU UNIVERSITAIRE ÉQUIVALENT, OÙ SE SITUE LE NIVEAU DE SALAIRE DES PE ?

Si de manière générale, la profession enseignante n'est pas très bien payée dans l'ensemble des pays de l'OCDE, cela est particulièrement visible en France. Quel que soit le niveau d'éducation, les enseignants français gagnent moins que la moyenne des pays de l'OCDE, mais le premier degré est le parent pauvre. Alors que l'écart moyen dans les pays de l'OCDE entre les salaires des enseignants et les autres diplômés du supérieur est de 17%, il est de 26% pour les enseignants du primaire en France, une des proportions les plus élevées. Dans le second degré, cet écart s'élève à 18% pour les enseignants du collège et à 10% pour le lycée où un tiers des enseignants sont agrégés et donc mieux rémunérés.

2 ■ COMMENT ONT ÉVOLUÉ LES SALAIRES DES ENSEIGNANT.ES DU PREMIER DEGRÉ ?

Des efforts ont été réalisés sur les débuts de carrière en France, notamment avec la prime d'attractivité. En dix ans, leur salaire a progressé de 8% et se retrouvent davantage proches de la moyenne des pays de l'OCDE. Mais une stagnation perdue en milieu de carrière. Ces

enseignants, les oubliés de la République, voient arriver de jeunes enseignants en début de carrière qui perçoivent des salaires très proches des leurs. En fin de carrière, les statistiques montrent un rattrapage avec des salaires plus proches de la moyenne des pays de l'OCDE mais en réalité, très peu d'enseignants arrivent à franchir tous les échelons et au final cela ne concerne qu'une minorité de personnels.

3 ■ LE NIVEAU DE SALAIRE EXPLIQUE-T-IL LA PÉNURIE ENSEIGNANTE ?

C'est un facteur mais il n'y a pas de corrélation forte entre pénurie d'enseignants et niveau des salaires. En Allemagne, les enseignants sont payés deux fois plus qu'en France, pourtant la pénurie est à un niveau jamais connu. Les enseignants disent avoir un métier de plus en plus stressant, une pression des parents plus importante, davantage de tâches administratives. Les difficultés de mobilité et le manque de perspective de carrière participent aussi à ce manque d'attractivité. Pour la restaurer, il faut indéniablement augmenter les salaires des milieux de carrière et réfléchir à comment permettre à davantage d'enseignants d'arriver aux échelons maximums. Mais surtout, il convient de traiter simultanément toutes les dimensions du métier enseignant : salaires, formation initiale et continue, recrutement, mobilité, etc. Ouvrir un chantier du métier de l'enseignement. PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO

Montpellier : demain nous appartient

À l'école Isaac Scholl, les élèves et les personnels découvrent de nouveaux locaux conçus pour répondre aux enjeux environnementaux de demain. Un projet d'adaptation au changement climatique inscrit dans une politique globale de la ville.

En ce troisième jour de rentrée, assis par terre, allongés sur un tronc d'arbre ou cachés sous un voile d'ombrage, les élèves de maternelle de l'école primaire Isaac Scholl – du quartier Nouveau Saint-Roch proche de l'hypercentre de Montpellier (Hérault) – découvrent et s'emparent de leur cour oasis. Tandis que Gaëtan* et Noura s'appliquent à faire de petits tas avec les copeaux de bois pour les transvaser dans la benne du gros camion jaune, Léa sautille sur les marquages au sol en forme de pattes d'oiseaux. Khadidiatou, elle, s'est mise à l'abri du soleil et joue avec Iram aux petites voitures au pied de l'arbre qui traverse le plafond du préau, laissant ainsi percevoir la belle lumière du ciel montpelliérain. Au premier étage, les élèves d'élémentaire ne sont pas en reste. « Ils investissent le magnifique espace dédié au foot et au basket situé dans un coin de la cour laissant tout le reste de l'espace libre pour des jeux divers », note

Angélique Dupré, maîtresse du multiple niveau du CP au CM2. De longs bancs longent la végétation où des nichoirs ont été installés invitant les élèves à observer la nature, jouer ou bavarder tranquillement au soleil ou à l'ombre. « Des bacs à plantation ont été mis à disposition et invitent à faire du jardinage et des sciences même si je n'ai pas trop la main verte », sourit Angélique.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bien que l'équipe ait fait son premier conseil des maîtresses le 18 août dernier, de nombreux cartons sont encore à ouvrir et des commandes à réceptionner dans cette nouvelle école. « Nous sommes en phase de découverte et nous n'avons pas encore tous nos repères », précise Bénédicte Barrere, enseignante de maternelle et directrice du groupe scolaire. Mais avec l'accès direct au parc, nous avons déjà demandé aux parents des bottes pour faire classe dehors. Nous avons une carte à jouer pour sensibiliser les nouvelles générations au respect de la nature et aux gestes vertueux ». Et cela commence par des petites choses, comme par exemple comprendre et respecter des règles du type « ne pas cueillir les fleurs des plantations ou ne pas obstruer l'évacuation des égouts avec les copeaux de bois ». Pour cette enseignante, la conception et la réalisation de cette école font partie des actions concrètes pour le développement durable. Si le parti pris architectural se veut à la fois ludique et géométrique, le bâtiment a été conçu pour tenir compte du climat méditerranéen qui subit de plus en plus d'épisodes caniculaires. L'école a reçu le label Bâtiment durable Occitanie (BDO) niveau or qui certifie une démarche et une construction respectueuses de l'environnement. L'utilisation de matériaux durables, d'isolants efficaces, la présence de



DES OASIS DE VERDURE à l'école et dans la ville.

nombreux espaces ombragés ou de brise-soleils pour se protéger du rayonnement solaire ou encore les brasseurs d'air dans toutes les pièces en témoignent. « Il n'y a pas de climatisation, toute l'école est rafraîchie grâce à un système de ventilation à double flux », précise la directrice. Des panneaux solaires sur le toit permettent d'alimenter en grande partie le besoin en électricité du bâtiment. « Ce qui n'est pas consommé localement est distribué aux autres bâtiments de la ville dans un rayon d'un kilomètre autour de l'école », détaille un agent du service énergie de la ville de Montpellier.

UN PROJET GLOBAL

Cette école s'inscrit dans le plan école 2030. « 400 millions d'euros pour construire, rénover et adapter le patri-

moine des 113 écoles de Montpellier », souligne Véronique Brunet, première adjointe au maire. Un effort important est également fait sur « la sécurisation des abords des établissements scolaires » avec la construction de cheminements doux et des rues bloquées à la circulation aux heures d'entrées et de sorties de classe. « Nous avons construit 263 kilomètres de pistes cyclables durant le mandat pour inviter les familles à venir à pied ou en vélo. Un effort qui participe aussi à l'objectif de décarbonation de la ville », ajoute l'élue. Montpellier est la première ville à avoir interdit la circulation des automobiles dans son centre historique dans les années 80 et s'enorgueillit d'être aujourd'hui, avec 160 hectares, en tête des villes de France pour sa zone piétonne. « La renaturation de la ville avec 50 000

arbres plantés, la préservation d'espaces agricoles, la sauvegarde des parcs ou encore la transformation des fontaines en miroir d'eau sur les grandes places publiques participent au rafraîchissement de la ville », détaille Véronique Brunet. Cette ville de 307 000 habitant-es (516 000 pour la métropole) est la seule grande ville de France à avoir rendu entièrement gratuit les transports en commun tout en continuant à étendre ses lignes de tramway. Le pourtour méditerranéen se réchauffe 20 % plus vite que les autres régions mondiales, ce qui en fait la deuxième zone la plus touchée après l'Arctique. Dans cette ville où brille un si grand soleil, la métropole a compris que l'urgence climatique oblige à repenser le quotidien. NELLY RIZZO

*Tous les prénoms ont été modifiés.



RÉNOVER LE BÂTI SCOLAIRE : UNE URGENCE

« La rénovation des écoles et des établissements scolaires est non seulement une nécessité écologique [...], mais aussi un puissant levier d'éducation et de prise de conscience collective face aux défis climatiques », note le rapport "L'école bien dans ses murs : pour une rénovation du bâti scolaire public" de l'Alliance écologique et sociale (AES). L'AES, composée de syndicats et d'associations*, dresse un constat alarmant. Une grande majorité des bâtiments scolaires s'avèrent inadaptés aux vagues de chaleur et aux températures extrêmes (été comme hiver). Seuls 14% des écoles primaires répondent aux normes "bâtiments basse consommation". La vétusté entraîne manque d'isolation thermique, infiltrations, moisissures et dégradation de la qualité de l'air affectant la santé des élèves et des personnels. Les écoles des quartiers défavorisés et des DROM sont particulièrement concernées. Le rapport pointe également le manque de financement des collectivités et les budgets insuffisants alloués par l'État qui ne respecte pas ses obligations en matière de santé et sécurité au travail. L'AES appelle à mettre en place un protocole d'urgence pour les événements climatiques extrêmes, à recréer l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement, à adapter et rénover les bâtiments en concertation avec les personnels, élèves, parents et à mettre en place un financement d'urgence. Le rapport insiste sur le rôle essentiel de l'État pour garantir l'équité territoriale et financer cette rénovation indispensable.

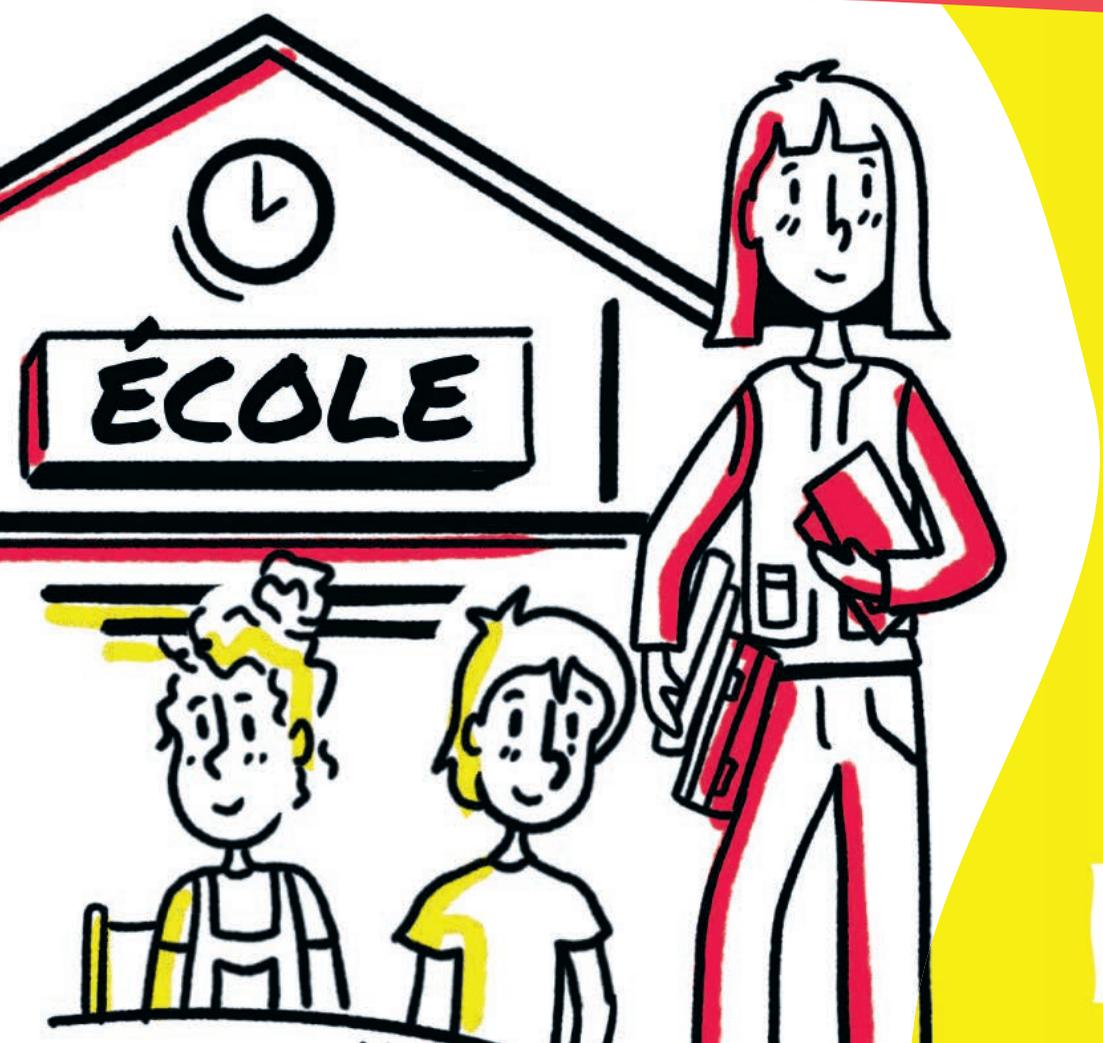
*FSU, Sud Éducation, CGT Éduc'Action, Greenpeace France, Oxfam France, Les Amis de la Terre, Confédération paysanne, Attac.

« Nous avons une carte à jouer pour sensibiliser les nouvelles générations au respect de la nature et aux gestes vertueux »

POUR L'ÉCOLE ET CELLES ET CEUX QUI LA FONT

Pour défendre nos droits et nos salaires,
le sens de nos métiers et une école
ambitieuse pour les élèves

JE ME SYNDIQUE !




Adhérer pour
l'année scolaire



Moins d'élèves pour mieux apprendre

Dossier réalisé
par Franck Brock,
Emmanuelle Quémard,
Delphine Ract et
Nelly Rizzo



Alors que plusieurs études prévoient que la baisse démographique scolaire va s'amplifier, le monde de la recherche et de l'éducation estime qu'il faut profiter de cette nouvelle donne pour améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement.

Moins d'élèves pour mieux apprendre

À la rentrée 2024, 79 400 élèves manquaient à l'appel. Cette année encore, 90 700 enfants supplémentaires devraient disparaître des effectifs de l'école primaire*. Une décline démographique qui devrait s'amplifier à court terme. Les prévisions officielles évaluent, en effet, à un demi-million la diminution du nombre d'élèves à l'horizon 2029, rien que pour le premier degré. Face à cette perspective se posent des questions essentielles, relancées par la récente étude de l'Institut des politiques publiques (lire p. 16). Faut-il profiter de ce reflux pour corseter un peu plus le budget de l'éducation nationale en réduisant les postes d'enseignant-es ? Ou au contraire, faut-il s'appuyer sur la baisse des effectifs ? Comme le montrent plusieurs études convergentes (lire p. 18), les classes moins chargées constituent un facteur très favorable pour l'acquisition des savoirs, notamment chez les enfants des territoires défavorisés. Pour autant, le système éducatif français nécessite de repenser les pratiques professionnelles et la formation des PE à l'aune de la baisse des effectifs.

APPRENTISSAGES AMÉLIORÉS, CARRIÈRES VALORISÉES

« Les conséquences de la baisse des effectifs sur les apprentissages sont à moduler selon le niveau d'enseignement, affirme Marie Duru-Bellat, professeure de sociologie à Science-Po Paris. [...] en primaire notamment en contextes défavorisés, des études précises ont démontré que les effets étaient significatifs, mais sans automaticité » (lire p. 19). « Enseigner de la même façon avec moins d'élèves ne produit rien de spectaculaire, observe l'universitaire. Les effets positifs dépendent de l'adaptation des pratiques enseignantes à l'effectif réduit ». En outre, la réduction du nombre d'élèves par classe peut également avoir un impact favorable sur le recrutement des PE. « La grande question actuelle est celle de l'attractivité du métier enseignant, or, si le salaire entre en jeu, il faut aussi agir sur les conditions de travail, la formation et l'affectation », précise-t-elle.



“Le petit effectif permet de ne laisser personne de côté.”

“Repenser les pratiques professionnelles et la formation des PE à l'aune de la baisse des effectifs.”

Avec des classes moins chargées, l'émergence de nouvelles pratiques pédagogiques est possible. Classes dédoublées, co-enseignement..., autant de dispositifs qui permettent de consacrer davantage d'attentions à l'ensemble des élèves.

« En co-enseignant avec un PE spécialisé, l'enseignant décale son regard de la difficulté aux besoins des élèves. Les pratiques évoluent et s'enrichissent mutuellement. Le co-enseignement s'avère être une véritable piste pour engager une réelle école inclusive », souligne Magaly Ruiz-Touchard,

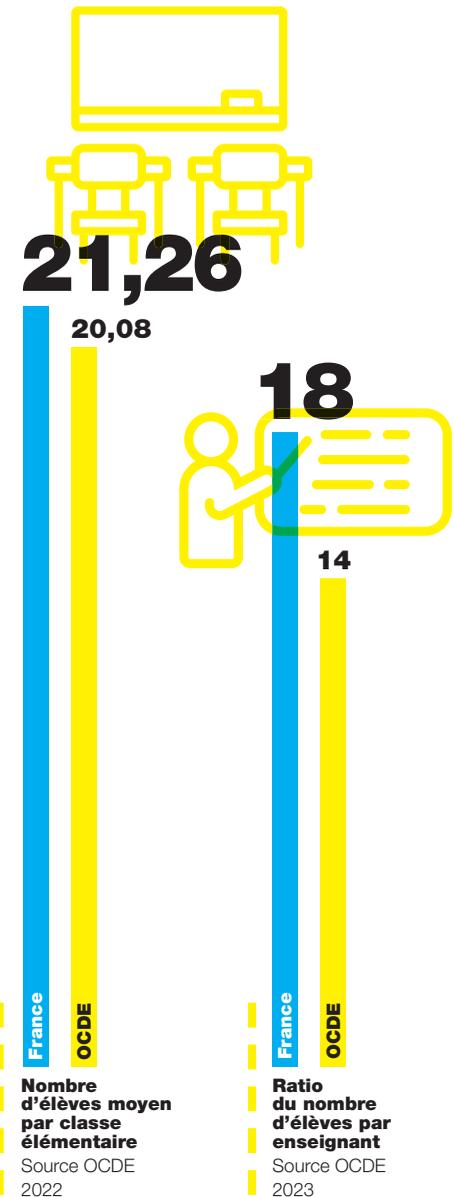
directrice des études pour la formation des PE spécialisés à l'Inspe d'Antony (p. 17). « En classe dédoublée, je peux réexpliquer, mettre en confiance, cerner les besoins émotionnels de chacun, identifier les grands paroleurs ou ceux qui sont plus inhibés, tout cela beaucoup plus rapidement qu'avec une classe à 24 », témoigne de son côté Aurélie Lecuyer, PE en charge d'une classe de quatorze élèves dans un CP dédoublé de l'école Langevin-Wallon à Colombes (Hauts-de-Seine). « J'ai pris conscience de l'importance d'observer les

procédures des élèves au quotidien dans leurs travaux individuels, en petit groupe ou en collectif », ajoute Aurélie.

« Le petit effectif permet de ne laisser personne de côté. Tout le monde participe et s'exprime, note Irène Servan, enseignante qui accueille dans une classe unique quinze élèves de la GS au CM2 à Saint-Nazaire-Le-Désert (Drôme). Je peux prendre du temps avec chacun, adapter rapidement et de manière ciblée mon enseignement à leurs besoins, en particulier par la manipulation et le jeu. »

« La baisse de la démographie scolaire est une opportunité si on prend les bonnes mesures », insiste Marie Duru-Bellat. « Il faut savoir où mettre les moyens pour les diriger vers les dispositifs ou les actions efficaces. Tous les économistes disent que dépenser pour l'éducation est un investissement. [...] c'est particulièrement vrai si on cible la scolarité primaire. »

* Note de la Depp « Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré : la baisse devrait se poursuivre jusqu'en 2029 », mars 2025.



Voir loin...

Conserver les postes enseignants malgré la décroissance démographique est un investissement bénéfique à long terme.

Supprimer des postes de PE ou investir dans l'éducation par une réduction généralisée des effectifs dans les classes ? Alors que la Depp prévoit une baisse d'un demi-million d'élèves en primaire d'ici à 2029, ces deux scénarios antagonistes font l'objet d'une récente étude de l'Institut des politiques publiques (IPP)*. S'appuyant sur le panel d'études scientifiques disponibles démontrant l'influence positive de la réduction de la taille des classes sur les apprentissages des élèves, l'IPP situe la discussion sur le terrain économique. Ainsi, conserver l'une des plus fortes moyennes européennes d'élèves par classe et supprimer des milliers de postes de PE permettrait des économies de 3,4 milliards

d'euros, mais avec des pertes de recettes fiscales et un coût social deux fois supérieurs. À l'inverse, ramener la taille moyenne des classes à 18,2 élèves d'ici à 2034 en maintenant les postes enseignants augmentera les futurs niveaux de qualification et de rémunération des élèves. Une telle hausse générerait des gains salariaux d'environ 4,5 milliards d'euros et des recettes fiscales pour l'État estimées à 2,9 milliards. De quoi revaloriser les salaires des PE, mieux les former, voire participer à résorber la crise d'attractivité. Investissement le plus bénéfique à long terme, conserver l'actuel volume de PE donnerait la marge nécessaire pour corriger les inégalités territoriales en ajustant les recrutements aux variations démographiques départementales. En finir avec une logique comptable de court terme permettrait en somme d'engager le nécessaire débat public sur l'avenir de l'école et du pays.

* « Taille des classes et inégalités territoriales : quelle stratégie face à la baisse démographique ? », juin 2025.



© Millerand/NAJA

Classe dédoublée : des temps de qualité

Dans sa classe de CP à Colombes (Hauts-de-Seine), Aurélie Lecuyer trouve sens et plaisir à enseigner autrement.

Ardoise dans le casier de la table, livre de lecture sur l'étagère dans le coin français, cahier de correspondance sur le bureau de la maîtresse, sac accroché dans le couloir..., les 14 élèves du CP dédoublé de l'école primaire REP Langevin Wallon à Colombes (Hauts-de-Seine) apprennent à s'approprier l'espace classe. Un petit ballet encore en rodage en ce sixième jour d'école. « *Les premiers jours sont des temps de découverte pour tous, le début d'année est toujours très dense avec l'installation des habitudes de travail*, explique Aurélie Lecuyer, enseignante et PEMF. *En classe dédoublée, je peux réexpliquer, mettre en confiance, cerner les besoins émotionnels de chacun, identifier les grands parleurs ou ceux qui sont plus inhibés, tout cela beaucoup plus rapidement qu'avec une classe à 24* ». En effet, après avoir été enseignante en CE1, CE2 et même en CP avec des effectifs moyens de 24 élèves, Aurélie mesure bien la différence. Lors de la séance de lecture, elle invite successivement ses élèves à se déplacer dans la classe pour chercher des objets contenant le son [i], à se disposer en cercle pour rendre compte de leurs collectes, puis à s'installer sur table pour travailler individuellement sur ardoise ou sur le fichier. En mathématiques, ils travaillent en binôme et manipulent. Toutes les transitions se réalisent avec fluidité et calme. « *Cela permet de dynamiser les*



apprentissages en autorisant le mouvement et la manipulation, un besoin essentiel pour ces élèves qui arrivent de maternelle ».

ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Avoir moins d'élèves donne à Aurélie l'opportunité d'aménager l'espace avec un coin regroupement, des tables pour les ateliers libres et du matériel pour rendre la classe plus flexible. Poufs, gros ballons, tabourets à bascule ou tapis pour s'installer par terre seront mis à disposition dès que les premières règles de fonctionnement et les repères seront acquis. « *Je prends le temps de leur faire comprendre pourquoi ils auraient besoin de ce type de matériel. Tous n'ont pas les mêmes besoins au même moment* ». Des habitudes bien plus faciles à installer en effectif restreint. C'est aussi la possibilité pour l'enseignante d'avoir plus de temps à consacrer aux élèves qui en ont le plus besoin en proposant un étayage individuel ou en petit groupe. « *Quel bonheur d'avoir le temps chaque jour de solliciter des feedbacks de tous mes élèves ! Et aussi de cultiver une meilleure relation entre eux. Chacun peut entrer en interaction avec chaque membre du groupe. L'entraide, le tutorat, toutes ces compétences sociales facilitant le vivre-ensemble sont encore plus mobilisées* ». Si Aurélie n'est pas moins fatiguée parce que les journées restent intenses, elle a la satisfaction d'avoir mis en place des temps d'apprentissage de qualité. S'appuyant sur son expérience antérieure de « plus de maîtres » mettant en avant réflexions communes et regards croisés, elle fait évoluer ses pratiques. « *J'ai pris conscience de l'importance d'observer les procédures des élèves au quotidien dans leurs travaux individuels, en petit groupe ou en collectif* ».

3 QUESTIONS À...



MAGALY RUIZ-TOUCHARD,

directrice des études pour la formation des enseignants spécialisés (CAPEI) à l'Inspe d'Antony.

1. QU'EST-CE QUE LE CO-ENSEIGNEMENT ?

En France, les textes institutionnels font référence à la coopération et à la co-intervention sans jamais définir clairement ce qu'est le co-enseignement. La recherche en sciences de l'éducation le définit comme un travail pédagogique en commun dans un même groupe et dans un même temps, de deux ou plusieurs enseignants qui se partagent les responsabilités éducatives pour atteindre des objectifs spécifiques. Un travail qui nécessite co-préparation, co-conduite et co-évaluation des élèves et du duo d'enseignement. Différentes catégories d'enseignement à deux existent. Le co-enseignement didacto-pédagogique où deux enseignants de la même école décident de mettre en place un co-enseignement, le co-enseignement de développement où un enseignant novice co-enseigne avec un enseignant plus expérimenté et le co-enseignement inclusif où un enseignant spécialisé intervient dans la classe avec un enseignant non spécialisé.

2. EN QUOI LE CO-ENSEIGNEMENT PEUT-IL ÊTRE INCLUSIF ?

Lorsqu'un enseignant spécialisé intervient dans une classe, le co-enseignement n'est pas de

facto inclusif. Par exemple, quand le PE spécialisé s'occupe des élèves les plus empêchés ou travaille en petit groupe au fond de la classe, bien qu'il soit sur le même temps, dans la classe, il ne travaille pas à l'accessibilité de l'environnement mais compense en proposant un étayage à certains élèves. Le co-enseignement est véritablement inclusif lorsqu'il vise à repenser les pratiques pédagogiques pour l'ensemble de la classe, pour répondre à la diversité des besoins de tous les élèves. Quels sont les besoins partagés ? Quels pourraient être les obstacles d'apprentissage ? Comment moduler les groupes, créer des organisations plurielles et des environnements plus capacitants pour tous ? Ce faisant, les élèves se sentent plus écoutés, moins invisibilisés, participent activement et coopèrent davantage dans un climat plus apaisé.

3.

QUELS APPORTS POUR LES PE ?

En co-enseignant avec un PE spécialisé, l'enseignant décale son regard de la difficulté aux besoins des élèves ainsi qu'aux obstacles potentiels de la séance proposée. Les pratiques évoluent et s'enrichissent mutuellement avec une perméabilité dans le rôle des uns et des autres. Si travailler à deux s'avère très chronophage au début, c'est ensuite un gain de temps avec une mise en œuvre de modalités qui sont dupliquées. L'enseignement est aussi plus efficace en étant deux à agir sur l'ensemble des besoins de la classe, ce qui est source de satisfaction professionnelle. Le co-enseignement s'avère être une véritable piste pour engager une réelle école inclusive.



Multiniveaux, multi-richesses

Cadre d'apprentissage serein pour ses 15 élèves, la classe unique de Saint-Nazaire-Le-Désert remplit un rôle central dans ce secteur rural de la Drôme.

Au cœur d'une vallée creusée par la Roanne et ses vasques, accessible grâce à une longue route sinueuse, le village de Saint-Nazaire-Le-Désert accueille les enfants de cinq communes drômoises alentour. Des familles parcourent ainsi jusqu'à 15 km pour déposer leur enfant à l'école, une école qui permet à cette commune de quelque 200 habitant-es de rester dynamique. « *Tout autour les villages se désertifient. Ici, nous profitons de commerces, d'une crèche, de la Poste, d'équipements sportifs...* », expose Irène Servan, qui jongle au quotidien avec ses 15 élèves de la GS au CM2. « *Je peux me dispenser d'intervenir dès le début de l'année tellement ils connaissent bien le fonctionnement de la classe!* ». En effet, les années passées ensemble créent une atmosphère de familiarité qui donne l'impression d'être en milieu d'année, cinq jours seulement après la rentrée. D'ailleurs, Irène n'est pas allée au bout de sa consigne que, déjà, tous les élèves ont choisi un livre, seul ou à plusieurs, pour le quart d'heure lecture. Isayah, CE1, ne se contente pas de lire un album à Rémi qui, avide de savoir lire en ce début de CP, répète chacune de ses phrases. Il explique le vocabulaire, décrypte les illustrations : « *Tu vois ce qu'est un surf? Et ben ça, c'est un surf volant* ». Un bâton de pluie signale le changement d'activité qui se fait rapidement et dans

le calme. « *Avec qui voulez-vous écrire?* », demande Irène pour toute consigne, puis elle s'installe avec deux CP pour les aider. Lily, en CM2, choisit de poursuivre seule son histoire débutée la semaine passée. « *Tu veux avoir quel âge dans l'histoire?* », demande Mila à Eloïse, plus jeune d'une année, qui lui dicte le récit. Les productions sont lues lors du regroupement, les grand-es chuchotant aux plus jeunes leur passage. « *Notre histoire n'a ni queue ni tête* », préviennent Nans et Elios. « *Ça veut dire que ça part un peu par-là, et aussi par ici!* », explique Aliocha en GS. Les camarades comme la maîtresse proposent des améliorations et en profitent pour travailler le vocabulaire.

COOPÉRATION ET AUTONOMIE

« *Le petit effectif permet de ne laisser personne de côté. Tout le monde participe et s'exprime*, précise Irène. *Je peux prendre du temps avec chacun, adapter rapidement à leurs besoins, en particulier par la manipulation et le jeu.* » La taille de la classe facilite une variation des modalités pédagogiques et constitue une aide indispensable, même si cela ne compense pas l'absence de RASED et l'éloignement des structures médico-sociales. Pauline Ménielle, l'Atsem, ajoute : « *On s'adapte aussi à leur état du jour* ». L'effectif réduit permet la mise en place d'ateliers en autonomie : calme, confiance mutuelle, entraide, écoute, autorégulation du groupe et émulation créent un climat serein propice aux apprentissages. Le partage des savoirs est spontané, les plus jeunes fiers de montrer ce qu'ils savent, les plus grands éprouvant la solidarité de leurs connaissances lorsqu'ils prennent le rôle de l'enseignante. La transmission n'est plus l'apanage de la maîtresse.

CONSENSUS INTERNATIONAL

La réduction du nombre d'élèves par classe est un facteur de réussite durable et de réduction des inégalités. C'est désormais démontré par la majorité de la recherche internationale. L'étude STAR, la plus célèbre, lancée aux États-Unis en 1985, a suivi une cohorte considérable de 11 600 élèves durant quatre ans, de la maternelle jusqu'à la troisième année de primaire, puis au cours de la poursuite de leurs études. Le constat est que la diminution des effectifs génère une augmentation du niveau en mathématiques et en langue nationale, avec un gain bien plus élevé pour les élèves issus de milieux défavorisés et de minorités. Ce gain s'est même révélé durable dans la poursuite du cursus scolaire et cumulatif : chaque année passée dans une petite classe augmente d'autant l'effet positif sur les apprentissages. Une autre étude, réalisée en Suède avec des élèves de 10 à 13 ans et publiée en 2013, précise que les bénéfices portent sur les tests cognitifs et non cognitifs et peuvent même se mesurer sur l'insertion professionnelle. Par ailleurs, selon une note de l'Institut des politiques publiques de 2017, il a été observé dans ces petites classes moins de problèmes de discipline, plus d'engagement des élèves, de temps passé à l'enseignement et davantage de prévention que de remédiation.

“La baisse de la démographie scolaire est une opportunité”

QUELS EFFETS PRODUIT LA BAISSÉ DES EFFECTIFS?

MARIE DURU-BELLAT : Baisser les effectifs en classe est indiscutablement un levier de réduction des inégalités scolaires. Encore faut-il choisir le public bénéficiaire. Le premier degré en France se caractérise par moins d'argent public par élève, des classes parmi les plus chargées par rapport aux pays européens et un isolement des enseignants dans la classe. De quoi se demander s'il faut agir uniquement sur le nombre d'enseignants en classe ou renforcer les équipes enseignantes par la présence d'autres adultes, en particulier pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Il faut réfléchir à comment intervenir auprès des élèves en classe mais aussi hors la classe pour qu'ils aient plus d'adultes autour d'eux à l'école. Toutes les recherches pointent que le nombre d'adultes prenant en charge les enfants est extrêmement important pour leur réussite et leur développement.

ET SUR LES PRATIQUES ENSEIGNANTES?

M.D.-B. : Les conséquences de la baisse des effectifs sur les apprentissages sont à moduler selon le niveau d'enseignement. En moyenne, ça n'a pas d'impact très visible dans le secondaire. Par contre, en primaire notamment en contextes défavorisés, des études précises ont démontré que les effets étaient significatifs, mais sans automaticité. Enseigner de la même façon avec moins d'élèves ne

produit rien de spectaculaire. Les effets positifs dépendent de l'adaptation des pratiques enseignantes à l'effectif réduit. Selon les évaluations internationales PISA, les enseignants français sont ceux qui passent le plus de temps à organiser la discipline. L'enquête Talis rapporte également qu'ils ont du mal à appréhender l'hétérogénéité des élèves. Réduire la taille de la classe apporte des solutions à ces difficultés. La recherche en psychologie sociale documente, par ailleurs, le bénéfice que tirent les élèves de la confrontation aux procédures et aux raisonnements des autres élèves à travers le conflit sociocognitif. Mobiliser ces interactions entre élèves n'est pas facile à mettre en œuvre en grand groupe, avec une forte hétérogénéité. C'est donc une piste à explorer en groupe restreint.

OÙ PORTER LES EFFORTS?

M.D.-B. : L'école française se caractérise par un accroissement des écarts entre élèves depuis leur entrée à l'école élémentaire jusqu'à la mesure de leurs acquis à 15 ans. C'est pourquoi il importe de privilégier les zones où se concentrent le plus de difficultés. L'hétérogénéité de moyens au sein du système éducatif est un des facteurs qui pèsent le plus sur les inégalités scolaires. La Cour des

“C'est bien au départ de la scolarité que les investissements sont les plus efficaces pour l'avenir.”



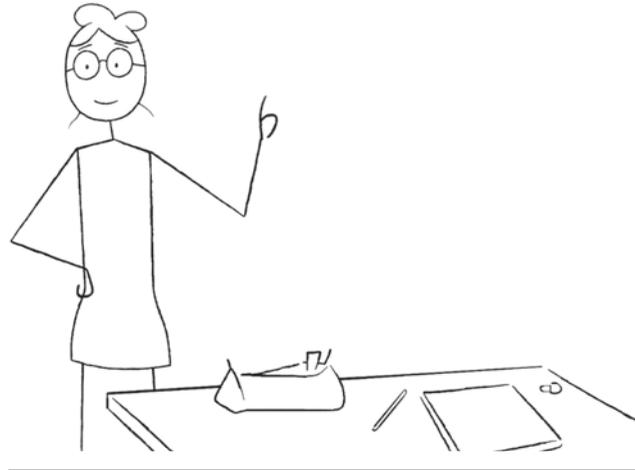
BIO
Marie Duru-Bellat est professeure émérite de sociologie à l'Institut d'études politiques de Paris et chercheuse au Centre de recherche sur les inégalités (Cris) et à l'Institut de recherche en éducation (Iredu).

pays qui ont beaucoup décentralisé, y compris en ouvrant au privé comme la Suède, ont vu progresser les inégalités. Les écarts entre écoles appellent donc des politiques de compensation.

QUELS CHOIX FACE AU RECUL DÉMOGRAPHIQUE?

M.D.-B. : La baisse de la démographie scolaire est une opportunité si on prend les bonnes mesures. Dépenser plus ne signifie pas forcément faire mieux. Il faut savoir où mettre les moyens pour les diriger vers les dispositifs ou les actions efficaces. Tous les économistes disent que dépenser pour l'éducation est un investissement. Mais c'est particulièrement vrai si on cible la scolarité primaire. Les statistiques des journées d'appel à la défense pointent qu'un jeune de 18 ans sur cinq ne lit pas correctement, ce qui montre à quel point les premiers apprentissages sont décisifs pour la suite du parcours de l'élève. C'est bien au départ de la scolarité que les investissements sont les plus efficaces pour l'avenir. La grande question actuelle est aussi celle de l'attractivité du métier enseignant. Si le salaire entre en jeu, il faut aussi agir sur les conditions de travail, la formation et l'affectation des enseignants.

Enseigner aujourd'hui, c'est aussi faire face à des situations complexes. Troubles de l'apprentissage, incivilité, accusations ou parfois vrais actes de violence, retour sur deux témoignages qui illustrent que les enseignants doivent être accompagnés au quotidien.



«Un jour, un parent en colère m'a agressée verbalement et physiquement à cause d'une note.» raconte Sofia. «J'ai dû porter plainte, j'ai eu des jours d'ITT et j'ai été incapable de retourner en classe pendant 6 mois tellement cet incident m'a affectée. Heureusement, j'étais assurée. J'ai été accompagnée pendant toute la procédure juridique et j'ai bénéficié d'un soutien psychologique pour m'aider à retrouver confiance. La MAIF a aussi couvert mes pertes de revenus pendant mon arrêt de travail.

Leur attention pour les enseignants est un vrai plus. »

Arnaud quant à lui a été mis en cause quand l'un de ses élèves a fait une réaction allergique grave en voyage scolaire : «L'élève a un PAI, allergie au poisson. Quand le serveur a déposé des toasts sur la table, je ne me suis pas méfié, ça ressemblait à des rillettes, c'en était d'ailleurs, sauf qu'elles étaient au poisson... L'élève s'en est sorti, heureusement, mais la famille a engagé ma responsabilité. J'étais écrasé par la culpabilité et incapable de me défendre. La MAIF a fait ce qu'il fallait et a même pris en charge les frais de justice.

J'ai bénéficié d'un accompagnement incroyable, calme et efficace, qui a même permis de renouer le dialogue avec la famille. »

Des outils pédagogiques gratuits en accès illimité

Vous, les enseignants, faites face à de nombreux défis: intégrer les élèves atteints de troubles de l'apprentissage au sein de la classe ou encore sensibiliser les jeunes à des sujets capitaux comme l'inclusion. Pour atteindre vos objectifs, vous avez besoin de matériel et d'outils adaptés. Consciente de ces enjeux, MAIF a conçu des ressources en collaboration avec des professionnels de l'éducation et validées par vos pairs. Harcèlement, gestes de premiers secours, décodage de l'info, troubles dys... Autant de sujets essentiels sur lesquels MAIF peut vous accompagner pour mieux accompagner vos élèves.

Certaines difficultés dans la vie d'un enseignant peuvent entraîner des conséquences humaines, corporelles, parfois judiciaires, des pertes financières, des difficultés psychologiques.

L'assurance professionnelle MAIF pour les enseignants va alors constituer une aide précieuse, pour un coût annuel minime.

MAIF, assureur N°1 des enseignants*

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9, Entreprise régie par le Code des assurances. L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et l'ASL - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite « L'Autonome de Solidarité Laïque » Association régie par la loi 1901 - 7 rue Portalis - 75008 Paris. *Enquête en ligne YouGov France commandée et réalisée pour le compte de la MAIF en février 2023 auprès de 500 professeurs, instituteurs ou enseignants en activité âgés de 18 ans et +.



assureur militant

MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**

Mais quel enseignement explicite?

PAGE **26**

Comme des poissons dans l'eau



MAIS QUEL ENSEIGNEMENT EXPLICITE ?

DÉCRYPTAGE



à un modèle didactique popularisé par le professeur d'université canadien Steve Bissonnette, en lien avec les travaux du chercheur néozélandais John Hattie pointant l'importance d'une programmation méthodique de l'enseignement. Cette démarche, renvoyant à « l'instruction directe » – même si cette filiation est parfois passée sous silence ou rejetée – se caractérise par une activité focalisée sur l'acquisition d'une connaissance ou compétence, partant du principe que l'on apprend du plus simple vers le plus complexe. Elle se structure autour de trois grandes phases récurrentes : le modelage, le guidage puis la pratique autonome. L'enseignante ou l'enseignant expose les notions à apprendre, montre en détaillant les étapes de réalisation ; puis il dirige et accompagne par des questionnements et des rétroactions avant que les élèves s'entraînent sous sa supervision. Présentée comme « efficace », dans un rythme soutenu de séances, elle se réfère aux données probantes (« evidence based ») mais dont les résultats « concernent majoritairement le processus de mémorisation, parce que cela touche des opérations automatisables » selon Sylvain Connac, chercheur en sciences de l'éducation (Cahier pédagogiques, mars 2024). Cette démarche se décline parfois comme un outil parmi d'autres, selon les situations ou disciplines, parfois comme une vision globale de l'enseignement tout entier confiné à ce modèle de séquences.

DÉVOILER LES ENJEUX D'APPRENTISSAGE

Une autre conception, dans la continuité des travaux de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, souligne qu'une tâche réussie ne signifie pas forcément une compréhension des savoirs. En prolongement, la didactique des disciplines cible l'identification des raisons des difficultés d'apprentissage

et pose l'enseignement explicite comme la nécessité de travailler dès la maternelle sur des procédures incontournables : catégorisation, repérage dans l'espace, phonologie, compréhension de l'implicite... Pour la docteure en psychologie de l'enfant Sylvie Cèbe, il s'agit de « ne pas considérer comme acquises des connaissances et des compétences qui ne le sont que par une minorité d'élèves » et de « susciter les réflexions de l'élève sur les enjeux de l'activité, sur ce qu'elle permet d'apprendre, de

comprendre, de construire et pas seulement sur sa réalisation » (FSC n° 432). Elle appelle à consacrer un temps suffisant à la verbalisation collective guidant l'action, la définition des enjeux de l'activité ou des critères de réussite. Il s'agit alors d'une démarche tenant compte des réinterprétations des tâches, d'explicitation des attentes en levant les malentendus dans un objectif de démocratisation des savoirs. MATHILDE BLANCHARD



JEAN-YVES ROCHEX, psychologue et chercheur en sciences de l'éducation, laboratoire ESCOL.

QUELS MALENTENDUS S'AGIT-IL D'EXPLICITER ?

La construction des difficultés et inégalités scolaires repose pour une part importante sur une sorte de délit d'initiés, le système éducatif exigeant implicitement de tous les élèves, voire de leur famille, qu'ils aient ce qu'il ne leur donne pas explicitement. Trop souvent, l'enseignant, consciemment ou non, présuppose des élèves qu'ils puissent tous tout faire quasi « naturellement ». Passer de l'explication donnée à un travail ou une production autonome, de la manipulation à la conceptualisation, reconnaître les enjeux d'apprentissage au-delà de la succession des situations et des tâches, tirer une règle ou des

enseignements généraux d'une observation, d'une comparaison ou d'un classement d'objets ou de phénomènes particuliers, se situer dans le registre de vocabulaire et de langage requis pour cela... Ces changements sont souvent laissés à la charge des élèves, ou effectués par le maître sans que celui-ci soit assuré que tous les élèves le suivent alors que ce n'est le cas que d'une partie d'entre eux, ceux qui y sont préparés par leur famille. De même, il ne suffit pas pour les élèves de restituer la leçon, de réussir les tâches ou d'être engagés dans la réalisation de projets pour en comprendre les enjeux d'apprentissage et être à même de les réinvestir dans d'autres situations. Ce hiatus peut être source de graves malentendus s'il ne fait pas l'objet d'un travail explicite en classe.

QUELLES PRATIQUES ?

Ces malentendus peuvent être renforcés par des modes

d'adaptation aux difficultés, réelles ou supposées, des élèves, qui conduisent soit à proposer des tâches de plus en plus restreintes ou morcelées, qu'ils peuvent réussir les unes après les autres sans qu'un réel apprentissage en résulte, soit à habiller les tâches pour les rendre plus attractives mais en rendant plus difficile la perception des enjeux d'apprentissage. Dès lors, traquer les implicites et malentendus est bien moins affaire de « bonnes pratiques » mais de vigilance partagée, individuelle et collective, didactique et sociale, s'efforçant de « concilier les acquis des pédagogies actives avec les exigences des pédagogies explicites et structurées »* et d'œuvrer à faire que les élèves puissent reconnaître – dans les deux sens du mot – l'enjeu d'apprentissage au-delà de l'effectuation des tâches et de la succession des situations. PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.

* L'expression est du chercheur Roland Goigoux.

« EXPLICITER, POUR FAIRE COMPRENDRE ? »
Le n°160 de la revue Dialogues du GFEN consacre 60 pages à cette question alternant réflexions, points de vue de chercheurs et chercheurs et expériences de classe. Téléchargeable sur gfen.asso.fr



LES 5 PREMIÈRES ou les 7 dernières minutes des séances sont des temps sensibles où l'explicitation peut permettre de distinguer les buts et enjeux de la tâche. Dispositif du « petit poucet », de « la boîte à questions », du « pas de côté », etc. à retrouver dans un document « enseigner plus explicitement » sur centre-alain-savary.ens-lyon.fr



LE RÉFÉRENTIEL DE L'ÉDUCATION PRIORAIRE de 2014 entend l'enseignement explicite comme l'explicitation « des démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens de l'enseignement ».



« HOLD-UP SÉMANTIQUE »

La reprise de l'instruction directe requadrée d'enseignement explicite relève, pour le chercheur Roland Goigoux, d'un « hold-up sémantique ». Jean-Yves Rochex dénonce « le monopole du label » qui « frappe d'anathème tout autre démarche ». Stéphane Allaire⁽¹⁾, professeur en pratiques éducatives, affirme que les données dites probantes font fi des éléments contextuels et alerte sur une « méthode » qui serait considérée comme la seule « efficace ». Pierre Jérôme Bergeron⁽²⁾, chercheur en statistique et en science des données, dénonce « l'apparence de rigueur scientifique » des travaux de Hattie qui s'appuient sur des méta analyses aux « comparaisons inappropriées », aux données retenues partielles remettant en cause les fondements scientifiques. Le pédagogue Philippe Meirieu⁽¹⁾ pointe un enseignement descendant, radicalement segmenté, « condamnant les élèves les plus fragiles à n'acquiescer que des savoirs mécaniques » et une école qui préfère « ... la normalisation et la soumission à la conquête, difficile mais plus que jamais indispensable, de la pensée critique. »

(1) Cahiers pédagogiques, mai 2025. (2) Revue des sciences de l'éducation de Mc Gill, 2016.

L'enseignement explicite a le vent en poupe. D'une façon assez détournée de sa fonction originelle « apprendre, comprendre, construire. »

La première phrase des principes des nouveaux programmes de cycle 2, en français et en mathématiques, pose « l'établissement de savoirs fondamentaux dans le cadre d'un enseignement explicite [...] ». Une

modalité d'enseignement fortement conseillée pour l'école élémentaire, appuyée par des formations, conférences, injonctions dans plusieurs académies ou encore un guide dit de « Synthèse de la recherche et de recommandations » du Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN). Des documents qui proposent une interprétation très réductrice de la notion. Pourtant, deux principales acceptions de cette formule ont des degrés différents d'exigences.

MODELAGE ET ENTRAÎNEMENT

L'enseignement explicite prôné actuellement dans l'institution se réfère

COURTS

/// « LES ANIMAUX MUSICIENS »

Des petits lamentos de crocodiles dans l'œuf pour solliciter leur mère aux cris de séparation des hyènes en passant par les variations des cymbalisations des cigales ou le chant des baleines... Neuf petits modules pour écouter les sons des animaux décryptés par des spécialistes : communications, règles sociales, mystères persistants... À découvrir sur **ARTE.RADIO**

38^e

ÉDITION DE LA GRANDE LESSIVE® LE 16 OCTOBRE PROCHAIN. «Nuit et jour, réfléchir les lumières!» est le thème choisi cette année qui invite tout collectif inspiré à se lancer dans la réalisation d'une œuvre d'art collective.

Photographies, dessins, peintures, images numériques. Les créations seront étendues en extérieur sur un grand fil à linge, pour une installation éphémère. Outils et inscription sur le site : **LAGRANDELESSIVE.NET**

À LA RENTRÉE 2024, 48 398 enfants de deux ans ont été scolarisés selon les chiffres du ministère de l'Éducation nationale. En éducation prioritaire, le taux de scolarisation s'établit seulement à 17% (15,5% en REP et 19,4% en REP+). Pourtant, le sociologue Bernard

Lahire rappelle que « l'entrée dans l'écrit est beaucoup plus facile pour les élèves ordinairement en difficulté lorsqu'ils ont fréquenté l'école maternelle dès la petite section, voire la toute petite section » (FSC spécial maternelle, octobre 2022).

CONFÉRENCE /// SUR LE MÉTIER

Le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) organise du 8 octobre au 6 novembre une conférence de comparaisons internationales sur le métier enseignant sous forme de webinaires et d'ateliers participatifs. Chercheurs et chercheuses présenteront les politiques mises en œuvre, les différentes conceptions et conditions d'exercice du métier dans d'autres pays pour tenter de comprendre son manque d'attractivité. Inscription sur **CNESCO.FR**

EMC: LA SUITE ///

Les nouveaux programmes d'éducation morale et civique entrent en application pour les CE1 et les CM2 cette année. Ils s'inscrivent dans la continuité des textes destinés aux CP et aux CM1 à la rentrée 2024 et restent en recul dans la construction d'un esprit critique au service d'une citoyenneté active.

UNE CHARTE /// DES ENFANTS POUR LE VIVANT

« Je m'amuse dans la nature », « Je prends soin de tous les animaux », « Je mets les pieds et les mains dans la terre »... Au total, 10 règles simples et joyeuses composent la charte pour le vivant destinée aux enfants de 7 à 12 ans. Cette charte les invite à se connecter à la nature, à la préserver, tout en développant un regard positif et confiant sur leur pouvoir d'agir. Elle encourage les élèves à agir en coopération dans le but de réduire l'éco-anxiété. À retrouver sur **TERAGIR.ORG**

/// ENVIRONNEMENT: UNE PRÉOCCUPATION POUR LES ÉLÈVES

54% des élèves de CM1 déclarent accorder une très forte importance à la préservation de l'environnement selon les résultats publiés par la Depp en juin dernier à partir de l'enquête Timss 2023 chargée d'évaluer la sensibilisation des élèves aux enjeux environnementaux. Si les garçons obtiennent des scores en compétences environnementales supérieures aux filles (un écart de 18 points en faveur des garçons), les filles sont plus nombreuses à exprimer cette priorité (60% contre 48% des garçons). Cette priorité s'avère être aussi plus importante chez les élèves issus des foyers favorisés (62% contre 43% issus des plus défavorisés). En revanche, une majorité d'élèves (85 à 90%) déclarent adopter chaque jour ou presque "des comportements favorables à l'environnement": consommation de moins de ressources (61%), réutilisation d'objets (55%), discussions sur la protection de l'environnement (48%).

23%

C'EST LA DIFFÉRENCE DE SOLLICITATIONS en maternelle entre les élèves de classes moyennes et supérieures et ceux de milieux populaires, au détriment de ces derniers. Et ce même à compétences égales estimées en langage. L'étude du Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage souligne des biais inconscients qui s'expliquent par une « proximité culturelle » et qui renforcent une tendance des élèves issus de milieux favorisés à prendre d'eux-mêmes la parole. Ces inégalités jouent sur l'estime de soi de ces enfants qui associent prise de parole et « mérite ».

ELSA FILÂTRE, enseignante-chercheuse en didactique de la géographie.*

1. QU'EST-CE QUE LA « CONSCIENCE GÉOGRAPHIQUE » ET COMMENT LA DÉVELOPPER ?

C'est une manière d'aider les élèves à prendre conscience qu'ils sont dans l'espace, qu'ils interagissent avec lui, qu'ils peuvent le questionner, apprendre à le lire et y prendre part en tant que citoyen. Les élèves ont des pratiques sociales qui sont spatialisées. Travailler à partir de leurs représentations permet d'accéder à leur « habiter ». Dans mes recherches, cela passe par le dessin de l'espace proche, comme leur quartier ou la cour de récréation. L'utilisation répétée du dessin en classe et en sortie, couplée à des plans et à l'observation du réel, permet aux enfants de progresser dans leurs apprentissages cartographiques mais aussi de mettre en lumière leur rapport au monde. Ainsi, le point de vue de « l'élève piéton » concourt à conscientiser que l'espace est construit pour les voitures plus que pour les enfants.

2. QUEL RÔLE JOUENT LES CARTES ?

En règle générale, les cartes sont présentées en l'état aux élèves mais il importe de se poser la question sur la manière dont ces cartes ont été construites. Le cartographe fait des choix

en fonction de ce qu'il souhaite représenter. Il faut former les élèves à la lecture des cartes en faisant des aller-retours entre les figurés et la légende. Retourner à la donnée en réalisant une phrase à partir du figuré est souvent très efficace. Plus les élèves éprouvent diverses cartes, plus ils comprennent que ces représentations sont construites et relèvent de choix avec lesquels il faut avoir un regard critique. Un travail essentiel avec les élèves qui monte en puissance au collège, puis au lycée.

3. COMMENT ABORDER LA QUESTION DES PROPORTIONS SUR LES PLANISPÈRES ?

Dès le cycle 2, avec l'expérience d'une orange, les élèves s'aperçoivent très rapidement qu'aplanir un globe est impossible, qu'il y a des creux, des bosses, des vides. Il est alors essentiel de montrer le plus de projections possibles. S'il est intéressant de voir des projections dites « déformées », il est encore plus de rencontrer des projections avec des centrages différents. Étudier des planispères avec un centrage asiatique ou américain donne à voir l'entièreté de l'océan pacifique ainsi que la proximité entre ces deux continents. Un centrage avec une vue polaire, ou encore un centrage sur la Chine ou l'Australie avec un rapport inversé de pôle, aide tout autant à dépasser une vision euro-péo-centrée. PROPOS RECUEILLIS PAR ANAÏS RICHARD

* Co-signataire de la tribune « Les nouveaux programmes de géographie renvoient à une vision binaire et hiérarchisée du monde », Le Monde, 2 septembre 2025.



© Millerand/ANAJA

COMME DES POISSONS DANS L'EAU



FLOTTER sur le ventre ou sur le dos, un vrai défi.

Dès le début de l'année, les CM1 de l'école de Sainte-Terre en Gironde débutent un cycle de natation.

« J'ai réussi à aller sous l'eau sans me boucher le nez ! Et dans le grand bain ! » Pour Alicia, élève de l'école de Sainte-Terre en Gironde, cette première séance de savoir-nager a un air de victoire. Entrer dans l'eau, s'immerger pour faire des bulles, se mettre en étoile de mer, se déplacer sur le ventre et sur le dos..., les 26 élèves de CM1 passent l'évaluation de début de séquence à la piscine de Saint-Seurin-sur-l'Isle située à une vingtaine de kilomètres de l'école. Si ce n'est qu'une formalité pour les enfants qui ont déjà pris des cours de natation, ce n'est pas le cas du reste du groupe. Certains élèves n'ont même jamais trempé leurs orteils dans une piscine municipale. « J'ai l'habitude d'aller dans la piscine de mes

grands-parents, explique Romy, mais elle ne fait qu'un mètre trente ! ». Sous le regard attentif d'Antoine Hirel, le chef de bassin, encouragée par son enseignante, Amélie Barcouzaraud, et prenant exemple sur ses camarades, Romy n'hésite pas longtemps avant d'entrer avec joie dans le grand bain. Dès la deuxième semaine de rentrée, tous les CM1 débutent le cycle de natation. « Je n'ai pas vraiment choisi ce créneau, se rappelle Amélie, mais quand cette piscine a rouvert au printemps dernier, j'ai sauté sur l'opportunité ». La structure de taille modeste convient bien à l'enseignante : « Je voulais un espace sécurisant pour mes élèves. Ici, il n'y a pas trop de bruit, le bassin a peu de lignes d'eau et le plafond n'est pas trop haut. Cela aide les élèves à se repérer, à se sentir sereins ». Pour elle, aller à la piscine n'est pas une activité comme une autre et peut être anxiogène pour certains élèves. Et cette première séance montre qu'elle a fait le bon choix. Aurore Blanchard, l'intervenante extérieure bénévole qui a passé la séance dans le

bassin à faible profondeur avec l'ensemble des élèves, en témoigne : « Tout le monde a beaucoup joué et ri. »

UNE COMPLÉMENTARITÉ NÉCESSAIRE

Le groupe semble très à l'aise dans le petit bain, mais il y a une grande disparité entre les élèves dans la maîtrise des compétences aquatiques. « Je dois faire au moins trois groupes pour avoir des effectifs réduits et permettre à tout le monde de progresser », explique l'enseignante, ravie de pouvoir compter sur le même maître-nageur sauveteur (MNS) sur l'ensemble des séances. Elle construit d'ailleurs le projet pédagogique en concertation avec lui avec une attention particulière aux élèves qui ne sont pas familiers avec les activités aquatiques. Amélie se consacrera principalement à ce groupe qui a encore besoin d'être rassuré. « J'espère pouvoir les amener à valider l'aisance aquatique, voire aller un peu plus loin avec des déplacements sur une quinzaine de mètres. » Aurore et Antoine s'occuperont des autres élèves

avec la validation de l'ASNS (voir ci-contre) en ligne de mire. L'intervenante, qui a passé l'agrément l'an dernier, a gagné en confiance et apprécie de connaître à l'avance la séance prévue la semaine prochaine et le matériel nécessaire : plots, cerceaux et objets lestés sont au programme. L'intervention du MNS permet aussi d'offrir d'autres marges de progression. « Nous prévoyons un module de sauvetage aquatique : savoir quels gestes choisir lorsqu'il y a un problème, ramener quelqu'un au bord s'il n'est pas trop loin ou sortir et alerter selon les cas. » Ces séances compléteront le module « apprendre à porter secours » qu'Amélie mènera avec tous les CM1 lors de décloisonnements.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Consacrer onze après-midis au savoir nager est un vrai choix pour cette école en éducation prioritaire. La piscine du secteur a fermé il y a quinze ans et l'école doit désormais prévoir un transport d'une heure aller-retour pour mener ces apprentissages, ce qui pèse lourd dans les budgets. Mais c'est une priorité pour toute l'équipe enseignante

et notamment Amélie. « Les inégalités entre nos élèves sont fortes et ils n'ont pas les mêmes ressources chez eux. Mais ils vivent tous sur le même territoire avec des lacs, des rivières et dans un département bordé par l'océan. Quand on sait que certains ne savent pas se débrouiller dans l'eau, c'est le rôle de l'école de leur apprendre ». Alors, depuis cinq ans, elle

“QUAND ON SAIT QUE CERTAINS NE SAVENT PAS SE DÉBROUILLER DANS L'EAU, C'EST LE RÔLE DE L'ÉCOLE DE LEUR APPRENDRE.”

regroupe les CM1 pour s'assurer qu'ils s'y rendent tous et organise son emploi du temps pour

mener à bien cette activité chronophage. « Cela m'oblige à faire des choix dans ma programmation. J'intensifierai plus tard dans l'année des enseignements comme l'histoire, la géographie ou les sciences ». Les parents, prévenus dès la fin de l'année scolaire précédente, se sont organisés pour que les enfants aient tous leur tenue à la rentrée et sont ravis. « Ma fille, qui était en CM1 l'an dernier, avait peur de l'eau au début des séances, se rappelle Aurore, l'accompagnante. Cet été, elle était très fière de pouvoir montrer comme elle est à l'aise maintenant ! ». CLAIRE BORDACHAR



DOMINIQUE DROULOUT-TOULEMONDE, CPD* EPS Gironde

QUELS ENJEUX LIÉS AU SAVOIR-NAGER ?

“ C'est une priorité nationale liée à la nécessité de réduire le risque de noyade. L'enfant doit apprendre à appréhender ce milieu inhabituel, savoir sortir de l'eau mais aussi y être à l'aise. L'une des priorités de l'aisance aquatique est de lever les appréhensions et construire la notion de « corps flottant ». Les activités aquatiques offrent aussi des occasions d'apprentissages très

riches pour s'entraider, se motiver et enrichir les pratiques entre pairs. Il y a enfin une question d'égalité et de gratuité dans l'accès au savoir-nager. L'école doit s'assurer que tous les élèves en bénéficient quel que soit leur milieu afin que les élèves obtiennent les attestations permettant d'accéder à d'autres activités nautiques. Ce n'est hélas pas le cas sur l'ensemble du territoire.

QUELLES DIFFICULTÉS POUR LES PE ? COMMENT LES DÉPASSER ?

Les PE ont une formation initiale trop courte et se sentent souvent

incompétents face aux maîtres-nageurs sauveteurs (MNS). Or, ce sont eux les pédagogues, qui connaissent leurs élèves et peuvent les amener à analyser ce qui se passe, proposer des remédiations. Une formation est indispensable ainsi que des temps de travail en commun avec les MNS pour construire un projet pédagogique cohérent. Un travail de conviction de l'Éducation nationale à l'attention des communes et des piscines sur l'importance de ces apprentissages en milieu scolaire est aussi à mener. PROPOS RECUEILLIS PAR C.B. *Conseillère pédagogique départementale

22% DES 37 NOYADES D'ENFANTS de moins de 17 ans entre le 1^{er} juin et le 13 août 2025 ont eu lieu dans des piscines privées familiales selon Santé publique France. Les autres noyades sont intervenues dans les cours d'eau, plans d'eau et en mer.



30 À 40 C'EST LE NOMBRE DE MINUTES DE PRATIQUE EFFECTIVE DANS L'EAU pour une durée optimale de chaque séance, préconisée par le ministère de l'Éducation nationale.



1000 C'EST LE NOMBRE DE PISCINES QUI MANQUENT, selon le SNEP-FSU, pour que tous les élèves puissent avoir accès au savoir nager.



49,7% DES ÉLÈVES ENTRANT EN 6^e EN REP sont non-nageurs contre 29,7 % hors EP selon la DGESCO en 2023.



UN PARCOURS D'APPRENTISSAGE

Le savoir-nager peut se travailler sur l'ensemble de la scolarité. Il est préconisé d'organiser en primaire trois à quatre séquences de 10 à 12 séances chacune. Le cycle 1 peut être l'occasion d'offrir des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Les élèves apprennent à agir en confiance et sécurité et découvrent de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger et se laisser flotter sans matériel et sans aide) pour arriver à une aisance aquatique. Lors du cycle 2, les séances permettent aux élèves d'approfondir le « se laisser flotter, se repérer, se déplacer » et de réaliser un parcours en adaptant leurs déplacements à un environnement inhabituel pour arriver en fin de cycle à se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Le cycle 3 poursuit l'enseignement du savoir nager et amène à la validation de l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS). Elle s'obtient grâce à un test unique sur le plan national permettant une continuité entre le milieu scolaire et le milieu extra-scolaire. Cette attestation est intégrée au livret scolaire de l'élève. Le découpage par cycle est donné à titre indicatif. Il est à adapter selon l'accès aux installations sportives.

les Fromages de Savoie



UNE HISTOIRE VRAIE



Vous souhaitez découvrir l'univers des Fromages de Savoie mais vous n'avez pas de support ?

Territoire et environnement

Vaches et chèvres, particularités des mammifères ruminants, travail de l'agriculteur, biodiversité.

Culture fromagère

Production du lait, fabrication du fromage, les signes officiels de qualité.

Alimentation et nutrition

Composition du lait, apports nutritionnels, lait cru, découverte des 5 sens.

Ces thèmes sont abordés dans le kit pédagogique des Fromages de Savoie. Ce kit gratuit comprend :

- 1 livret enseignant servant de support de cours
- 28 livrets élèves

Retrouvez notre bon de commande sur : www.fromagesdesavoie.fr

Ce kit à destination des classes du CP au CM2 est envoyé gratuitement sur simple demande à l'AFTALP : animation@fromagesdesavoie.fr ou par téléphone 07 83 17 79 68



QUESTIONS & RÉPONSES

Q: QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ORGANISATION POUR LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES ?

R: Une note de service du ministère précise le calendrier et les modalités d'organisation des élections de parents d'élèves au conseil d'école. Le directeur ou la directrice, après consultation du conseil d'école, choisit d'organiser le vote selon trois

modalités : à l'urne, par correspondance, par voie électronique. Ces modalités peuvent être mises en place de manière concomitante ou non. En cas de vote électronique, la direction d'école fixe la période de vote qui ne peut être inférieure à 24 heures, ni dépasser 5 jours. Le vote électronique devra obligatoirement être clôturé avant l'ouverture du vote à l'urne le cas échéant. Dans tous les départements, les élections auront lieu les 10 ou 11 octobre 2025 sauf à la Réunion et à Mayotte où elles se tiendront les 3 ou 4 octobre 2025.

Q: PUIS-JE PARTICIPER AUX RÉUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE ?

R: Tous les PE et AESH ont le droit de participer à trois fois 3 heures de réunions d'informations syndicales (RIS), soit 9 heures pour l'année, quel que soit le temps de travail. Le temps d'information syndicale fait partie du temps de travail des personnels. Il peut être imputé sur les 108h d'obligations réglementaires de service (hors APC). Néanmoins, une des réunions peut être

prise sur le temps élève. Pour assister à une RIS, il suffit d'informer l'IEN par courrier papier ou en utilisant sa boîte mail professionnelle au moins 48h avant la tenue de celle-ci.

Décryptage

SORTIES SCOLAIRES: AUTORISATIONS, TAUX D'ENCADREMENT

Initiative de la sortie

Toute sortie scolaire est à l'initiative pédagogique du PE, elle ne saurait lui être imposée.

Deux types de sorties :

- **sorties obligatoires :** sorties régulières ou occasionnelles se déroulant durant les heures d'enseignement et requérant l'assiduité des élèves. Elles peuvent comprendre la pause méridienne.
- **sorties facultatives :** sorties scolaires sans nuitée se déroulant en partie hors temps scolaire, sorties sans nuitée dans un pays étranger frontalier et voyages scolaires (sortie comprenant une ou plusieurs nuitées).

Procédures et demandes d'autorisation

Le document « La procédure d'autorisation des sorties et voyages scolaires dans le premier degré » est disponible sur le site eduscol.

L'autorisation est donnée par la directrice ou le directeur :

- en début d'année ou de période pour les sorties récurrentes (gymnase, piscine, bibliothèque...).
- au moins 3 jours avant la date de la sortie pour les sorties occasionnelles (obligatoires et facultatives). Pour les sorties dans un pays frontalier, la demande d'autorisation doit être remise à la directrice ou au directeur au moins 15 jours avant la date de la sortie.

Taux d'encadrement

	CLASSE MATERNELLE	CLASSE ÉLÉMENTAIRE
SORTIE DE PROXIMITÉ	PE + 1 adulte À compter de 24 élèves, une personne accompagnante supplémentaire est recommandée	PE seul avec sa classe quel que soit le nombre d'élèves.
SORTIE ET VOYAGE SCOLAIRES	PE + 1 adulte Au-delà de 16 élèves, une personne supplémentaire par tranche de 8 élèves	PE + 1 adulte Au-delà de 30 élèves, une personne supplémentaire par tranche de 15 élèves

Dans l'organisation de la sortie, il faut distinguer le trajet et la nature de l'activité. En effet, certaines activités, comme l'escalade ou les activités aquatiques, nécessitent un taux d'encadrement renforcé.



Guide FSU-SNUipp
Responsabilité
Sécurité 2024

ABONDANCE • BEAUFORT
CHEVROTIN • REBLOCHON
TOME DES BAUGES



EMMENTAL DE SAVOIE
RACLETTE DE SAVOIE
TOMME DE SAVOIE

AFTALP • Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes
28 rue Louis Haase • BP 55 • 74230 Thônes

LIVRES

De l'art et des sciences

La réouverture récente du Grand Palais est l'occasion de découvrir ses publications avec la Réunion des musées nationaux (Rmn).

À la question: «**Pourquoi t'es connu?**»... Bonne question, répondent les artistes. En présentant leur parcours, leurs goûts, leurs amitiés, leurs recherches, ils rendent leurs œuvres et leur univers accessibles dès le plus jeune âge. **Matisse** se confie sur ce qui l'a inspiré: voyager, dessiner, peindre, rencontrer des amis. **Cézanne**, peintre des lumières et maître absolu de natures mortes, raconte comment il peint quand il est à l'extérieur. **Arcimboldo** décrit son plaisir à composer à partir des végétaux ou à dessiner des animaux exotiques: alors que ses tableaux sont tellement connus, et notamment dans les écoles, il est intéressant d'en apprendre un peu plus sur l'artiste! Quant à **Niki de Saint-Phalle**, cette artiste autodidacte aux sculptures monumentales et colorées, ce ne sont

pas moins de vingt œuvres qui vont présenter sa vie et son parcours artistique dans ses multiples dimensions. Une autre collection, qui associe la science à l'art: en grand format propose déjà plusieurs titres. **Transparences surprises** étudie cette qualité sous différents prismes: ceux de la lumière, des couleurs, de l'air, de l'eau, des minéraux, de la matière, de l'architecture. Si la définition de la transparence semble simple, il faut l'explorer au-delà des évidences! Peintres, physiciens ou biologistes ont

beaucoup à dire...! Les illustrations nous plongent tour à tour dans l'univers, le ciel, la mer, la peinture ou ces animaux étranges du fond des océans. **Animaux bizarres** fait le lien entre les animaux étranges et

bestiaire imaginaire. Car, dans toutes les civilisations, les animaux réels ou fantastiques peuplent les contes, les légendes et les mythologies. Plus ou moins effrayants, ils ont inspiré les artistes mais aussi les savantes et les savants. Si, aujourd'hui, les scientifiques ont répertorié les espèces connues, chaque année de surprises créatures sont encore découvertes au fond des abysses ou dans des forêts profondes. Des petites frousses aux grandes terreurs: **Peurs et mystères** se plonge dans ce qui fait peur aux humains depuis la nuit des temps: l'univers des enfers, les entrailles de la terre surtout lorsqu'elles sont flamboyantes, les forêts profondes ou la

mer mystérieuse, les cataclysmes et les épidémies, les marécages, la nuit, les serpents ou les araignées... sans faire l'impasse, sur les diables, démons, fantômes, squelettes dansants, monstres voraces et ogresses terrifiantes... Bref, un tour du monde des peurs, pour toutes celles et ceux qui ont le cœur bien accroché et qui ont envie d'en découdre avec leurs terreurs!

“EXPLORER AU-DELÀ DES ÉVIDENCES”

- **MATISSE, POURQUOI T'ES CONNU**, de Vincent Brocvielle, Éd. Grand Palais Rmn Éditions Jeunesse, à partir de 6 ans
- **CEZANNE, POURQUOI T'ES CONNU**, de Vincent Brocvielle, Éd. Grand Palais Rmn Éditions Jeunesse, à partir de 6 ans
- **ARCIMBOLDO, POURQUOI T'ES CONNU**, de Vincent Brocvielle, Éd. Grand Palais Rmn Éditions Jeunesse, à partir de 6 ans
- **NIKI DE SAINT-PHALLE, POURQUOI T'ES CONNU**, de Vincent Brocvielle, Éd. Grand Palais Rmn Éditions Jeunesse, à partir de 6 ans
- **TRANSPARENCES SURPRENANTES**, de Jean-Baptiste de Panafieu, ill. Léonard Dupond, Éd. Grand Palais Rmn Éditions Jeunesse, à partir de 8 ans
- **ANIMAUX BIZARRES**, de Béatrice Fontanel, ill. Julie Colombet, Éd. Grand Palais Rmn Éditions Jeunesse, à partir de 8 ans
- **PEURS ET MYSTÈRES**, de Béatrice Fontanel, ill. Julie Colombet, Éd. Grand Palais Rmn Éditions Jeunesse, à partir de 8 ans

RADIO Enfants

«Mon petit France Inter», une radio numérique publique destinée aux enfants à partir de six ans, sera lancée en octobre au début des vacances d'automne. Ils pourront écouter en direct toute la journée tous les contenus jeunesse de toutes les antennes de Radio France. Ce lancement sera suivi dans les prochains mois d'une webradio pour les plus jeunes à partir de deux ans, «Mon tout petit France Inter», avec des histoires et de la musique.

EXPO Danser

Cette exposition, conçue pour les enfants de 4 à 8 ans, invite à vivre une expérience en danse et en musique. Les enfants et les adultes sont invités à sortir du rôle de spectateur pour mettre leur corps en mouvement et découvrir l'exposition en dansant, tout simplement! Le parcours se décompose en quatre parties festives et joyeuses qui reprennent quatre gestes dansés (sauter, tourner, marcher, se rencontrer) et s'achève sur un temps de réflexion introspectif, «se poser». ► **CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE, PARIS, JUSQU'AU 26 JUIN 2026.**

INTERVIEW

“Incarner la transparence”

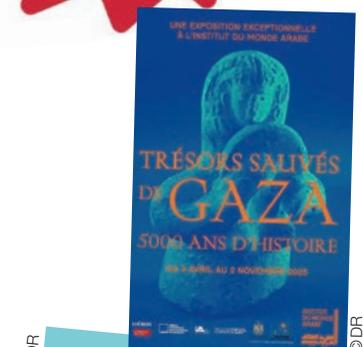
POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE PALAIS DES ENFANTS?

Ce nouveau lieu est dédié aux enfants de 2 à 10 ans avec une exposition tous les 2 ans. Par la médiation scientifique et culturelle, l'objectif est qu'ils s'amusent, découvrent, s'inspirent pour innover à leur tour. La première exposition, «Transparence», vise à faire découvrir cette qualité de la matière et à voir comment les artistes s'en sont emparés pour créer.

Sculptures, installations, photographies: la rencontre avec les œuvres se double d'une vraie expérience scientifique. Un parcours sonore accompagne le petit visiteur avec une histoire pour chaque œuvre qui permet d'en comprendre le sens.

QUEL EST L'INTÉRÊT DE LA SITUATION D'IMMERSION?

Le défi était de parler aux tout-petits comme aux grands et aux enfants porteurs de divers



EXPO Trésors sauvés

Ravagée par la guerre depuis le 7 octobre 2023, l'enclave palestinienne fut un grand carrefour commercial pendant 2 000 ans. Lieu stratégique, ville florissante, Gaza fut tour à tour philistine, romaine, byzantine et musulmane. Amphores, statuettes, stèles, mosaïques... le musée en exil d'un patrimoine menacé. ► **INSTITUT DU MONDE ARABE À PARIS, JUSQU'AU 2 NOVEMBRE 2025.**

EXPO Sage comme une image?

Ils dorment les poings fermés, lisent en silence, pleurent sans bruit ou posent, immobiles, le regard droit. Un album du XIX^e siècle où Delacroix, Ingres ou Corot côtoient des artistes tenus dans l'ombre (femmes, provinciaux...). Une exposition qui interroge sur la posture de l'enfance, entre codes bourgeois, réalités familiales et premiers élans vers l'autonomie. ► **MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX, JUSQU'AU 3 NOVEMBRE 2025.**



BIO Floriane Perot, co-commissaire de l'exposition «Transparence» Palais des enfants-Grand-Palais et Palais de la Découverte (Paris).

handicaps. L'immersion permet d'incarner la transparence de différentes manières: palais des glaces lumineux, forêt mystérieuse, grotte aux

POURQUOI ASSOCIER ARTS ET SCIENCES?

Instaurer un dialogue entre œuvres d'art et propos scientifique par différentes approches permet de décupler l'envie, d'ouvrir l'esprit, d'approprier des démarches et de mettre en regard pour éclairer. L'interdisciplinarité est un moteur pour grandir et comprendre le monde, s'ouvrir à l'autre, à la différence. Multiplier les points de vue pour aiguïser l'esprit critique. Pour les classes, des documents pédagogiques sont accessibles sur le site du Palais de la Découverte. PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK

L'extrême droite italienne cible l'éducation

Le ministère de l'Instruction et du Mérite prépare une réforme controversée de l'enseignement.

La première ministre d'extrême droite Giorgia Meloni, dès son arrivée à la tête de l'État en septembre 2022 grâce à une coalition de partis de droite et d'extrême droite, a pris des mesures idéologiquement très marquées. En rebaptisant le ministère de l'Éducation ministère de l'Instruction et du Mérite, elle prône une vision élitiste de l'enseignement et affirme que l'éducation reste du domaine des parents. Après la Constitution et la justice, c'est donc au tour de l'éducation d'être la cible du gouvernement italien. La coalition au pouvoir, minoritaire en voix (44%), avance à petits pas, privilégiant des mesures populistes, notamment sur la sécurité, l'autorité et la discipline. Ainsi, la vidéosurveillance et la présence de l'armée se sont développées dans les établissements scolaires et une note de bonne conduite, introduite dès le primaire, conditionne le passage en classe supérieure à partir du collège.

DES ORIENTATIONS RÉTROGRADES

Une vaste réforme du primaire et du secondaire, élaborée sans concertation avec la communauté scolaire, est prévue pour la rentrée 2026. « C'est le retour aux

années avant 1968, dénonce Rossella Benedetti du syndicat enseignant Uil Scuola. Notre travail collégial est totalement remis en cause. L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle se résume à des cours de vocabulaire! ». L'éducation au respect du droit des femmes n'étant pas un sujet pour le ministre de l'Éducation Giuseppe Valditara qui affirme que « le patriarcat n'existe plus », les parents pourront refuser que leur enfant bénéficie de ce programme. Étude de la Bible, des épopées classiques, de la my-

thologie nordique, recentrage de l'histoire sur l'Italie, les civilisations anciennes et les premières années du christianisme..., ces nouvelles orientations distillent religion et nationalisme. Elles promeuvent une pédagogie transmissive et sélective enseignant le souvenir plutôt que l'esprit critique. Un projet en cohérence avec les propos récemment tenus par le ministre de l'Instruction et du mérite: « Vive l'humiliation, c'est un facteur de croissance fondamentale! ». DELPHINE RACT



©Massimo Todaro/Shutterstock

La Sécu, c'est vital!

« Chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins ». Créée il y a 80 ans, au lendemain de la Seconde guerre mondiale, la Sécurité sociale « est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes »*. Ce modèle social inédit repose sur deux types de solidarités: celle entre malades et bien portants avec un accès aux soins garanti à tout le monde et celle entre personnes aux niveaux de vie différents, la contribution au financement se faisant en fonction des revenus. Aujourd'hui, la protection sociale est composée de six branches: famille, maladie, accidents du travail et risques professionnels, retraite, autonomie et recouvrement.

Depuis une trentaine d'années, ce modèle est fragilisé. La Cour des comptes dans son dernier rapport sur la sécurité sociale en mai 2025 pointe que l'« un des

volets de la politique de l'emploi en France est de réduire les cotisations sociales de l'employeur pour limiter le coût du travail au niveau des bas salaires ». Les cotisations sociales sont perçues comme des « charges » freinant l'emploi alors qu'elles constituent en réalité la part du salaire dit socialisé et financent plus de la moitié des sommes consacrées à la protection sociale universelle. Les différentes réformes, sur l'âge de départ à la retraite ou le durcissement des conditions d'accès à l'assurance chômage, réduisent le champ de la protection sociale. Or, les besoins sociaux, eux, augmentent: besoins en matière de retraite, de santé, de dépendance entraînés par le vieillissement de la population mais aussi l'émergence de nouveaux besoins environnementaux. Défendre et financer ce modèle solidaire au service de toutes et tous s'avèrent indispensables.

CLAIRE BORDACHAR

* Ordonnance du 4 octobre 1945, texte fondateur

Recommandations pour la jeunesse ultramarine

« Délocaliser la classe de sixième dans une école primaire pour éviter les longues distances », « instaurer des programmes spécifiques visant à déconstruire les modèles de délinquance en EMC », « renforcer les équipes mobiles psychiatrie-précarité »... sont autant de recommandations parmi les vingt-et-une émises par le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse dans son rapport pour garantir l'égalité des chances dans les territoires ultramarins, publié en juillet dernier. Cette commission consultative placée auprès du Premier ministre s'intéresse pour la première fois aux problématiques des jeunes d'Outre-Mer. Selon les chiffres de l'Insee, le taux de pauvreté dans les départements d'Outre-mer se situait en 2017 entre 33 et 77% contre 14% de

l'Hexagone. Quelles que soient les différentes réalités territoriales, les jeunes y sont fortement touchés par la pauvreté et la précarité.

Un quart des jeunes de Martinique partent ainsi dans l'Hexagone à la recherche d'une formation ou d'un emploi. En Guyane, les établissements scolaires peuvent être très éloignés nécessitant plus de deux heures de trajet pour les rejoindre. Mayotte, elle, fait face à un manque de moyens criants pour scolariser tous les élèves. Ces conditions de vie entraînent un grand risque de décrochage scolaire et d'atteinte à la santé mentale. Le rapport propose des pistes à court et moyen termes pour faire face à ces inégalités. Ce qui nécessite une politique volontariste. ANAÏS RICHARD

BRIGITTE

DORMONT, économiste, professeure émérite à l'université Paris Dauphine - PSL

1. LE PRINCIPE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE EST-IL MENACÉ ?

Son principe est double: offrir à chacun un égal accès aux soins en fonction de ses besoins; financer de façon solidaire l'assurance maladie. Les Français sont très attachés à ces principes. Mais les déserts médicaux et les dépassements d'honoraires remettent en cause l'égalité d'accès aux soins. Et depuis plusieurs années, le gouvernement ne compense plus la totalité des exonérations de cotisations sociales qu'il impose, ce qui crée des déficits permanents!

2. COMMENT PÉRENNISER LA SÉCU ?

Des dépenses inutiles pourraient être évitées en travaillant sur la pertinence des prescriptions. Mais il est normal que les dépenses de santé croissent avec les évolutions démographiques et les progrès médicaux. Il faut préserver les cotisations pour que les recettes augmentent et permettent le maintien d'une couverture solidaire et l'accès de tous aux innovations médicales. PROPOS RECUEILLIS PAR C.B.

“Le savoir permet de comprendre les situations étudiées”

S'INTÉRESSER AUX RYTHMES ET AUX BESOINS DES ENFANTS, EST-CE UNE URGENCE ?

STÉPHANE BONNÉRY : Cela fait plus de cinquante ans que cette question revient régulièrement et sert de prétexte à faire des économies, en réduisant les heures de classe, et peut-être, demain, en envoyant les professeurs des écoles en fin d'après-midi faire des remplacements en collège. L'argument est que les élèves fatiguent. Mais la fatigue, ce n'est pas la cause, mais la conséquence, notamment de certaines politiques éducatives, qui mettent une pression évaluative pour apprendre en moins de temps. En renversant l'analyse, elles veulent imposer une idéologie fataliste avec des catégories telles que « les dons innés », « les rythmes propres » ou encore « le handicap socio-culturel » faisant porter la responsabilité de réussir sur les élèves et leurs familles. Comme si certains élèves étaient « inenseignables ».

LA CONVENTION CITOYENNE SUR LES TEMPS DE L'ENFANT INSISTE SUR « L'OFFRE PÉRISCOLAIRE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES CHANCES ». POURQUOI ?

S.B. : Une complémentarité entre les différents temps de l'enfant est intéressante si chacun fait son métier. Or, les politiques publiques veulent faire l'inverse, en transférant une partie des activités scolaires, par exemple les activités artistiques ou sportives, sur du temps hors école. Mais l'animation, c'est un vrai métier. Réduire les animateurs à des sous-enseignants remplaçants, c'est injuste et cela accroît les inégalités sociales et territoriales déjà criantes. L'externalisation de l'EPS vers les clubs sportifs aussi. Ces disciplines, inscrites dans le cursus obligatoire, sont un levier pour lutter contre les inégalités. Tous

les élèves doivent continuer d'y avoir accès, que l'on soit fille ou garçon, de différents milieux, car elles permettent de prendre du pouvoir sur son corps et sur le monde en le comprenant.

LA RÉDUCTION DU TEMPS SCOLAIRE EN 2008 A-T-ELLE ÉTÉ BÉNÉFIQUE À LA QUALITÉ DES APPRENTISSAGES ?

S.B. : Plus on réduit le temps d'apprentissage à l'école, plus on accroît les inégalités scolaires. Depuis 2008, environ deux ans de scolarité ont été perdues alors que les programmes sont plus chargés. Pour la majorité des enfants, c'est surtout dans le temps de classe qu'ils découvrent le type d'activité spécifique à l'appropriation des savoirs savants et qu'ils peuvent donc développer ce type de concentration d'une nature particulière. Réduire le temps de classe rend les élèves plus fatigables à ce type d'activités spécifiques. Les enfants qui fatiguent le moins à l'école sont aussi ceux qui ont l'emploi du temps le plus chargé, faisant après la classe une école de musique ou de danse : ils continuent donc à être élèves en dehors de l'école... En parallèle, les injonctions et les évaluations se sont multipliées, provoquant du stress pour les élèves comme pour les familles. Elles incitent les enseignants à simplifier les tâches et les exigences, à conditionner les élèves, surtout de milieu populaire, à des procédures comportementales. Or, l'enseignement doit être exigeant pour tous les élèves. Le

savoir ne se réduit pas à une information : il permet de comprendre les situations étudiées.

AUJOURD'HUI, L'ÉCOLE PEUT-ELLE RÉPONDRE À L'ENJEU DE DÉMOCRATISATION ?

S.B. : On est dans une société de plus en plus fragmentée. Comment va-t-on créer de la cohésion, un destin partagé, si on réduit l'outil qui existe pour transmettre du commun ? Le but de l'école est-il de cantonner les individus à leurs

origines sociales et culturelles ou bien de développer des personnalités ? L'école ne doit pas se contenter de répondre aux besoins propres de l'enfant qui l'enfermeraient sur lui-même mais elle doit en créer de nouveaux, faire découvrir des savoirs absents de

la sphère familiale et qui vont parfois contre la socialisation familiale. Il faut plus de maîtres que de classes pour que le temps de présence des enseignants devant élèves soit réduit et les heures de classe annuelles rallongées pour les écoliers, avec le temps nécessaire pour apprendre. L'école doit jouer pleinement son rôle afin de faire avancer la société.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANAÏS RICHARD

“Plus on réduit le temps d'apprentissage à l'école, plus on accroît les inégalités scolaires.”



BIO
Stéphane Bonnéry est professeur en sciences de l'éducation à l'université Paris 8. Il a publié “Temps de l'enfant, rythmes scolaires : vraies questions et faux débats”, Éd. Fondation Gabriel-Péri, 2025.

Assurance scolaire

De la maternelle aux études supérieures

Qui accompagne ses élèves de A à Z ?



LA MAE EST TOUJOURS À VOS CÔTÉS POUR ASSURER VOTRE MISSION AVEC SÉRÉNITÉ !

AVEC L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE, VOS ÉLÈVES SONT PROTÉGÉS PLUTÔT DEUX FOIS QU'UNE !

Les enfants sont couverts pour les dommages qu'ils peuvent causer (responsabilité civile), mais aussi pour les dommages corporels dont ils peuvent être victimes ou s'ils se blessent seuls (garantie individuelle accident). En cas d'accident, c'est aussi une sécurité pour les enseignants dont la responsabilité peut parfois être engagée si des élèves ne sont pas bien assurés.

Adhésion sur mae.fr

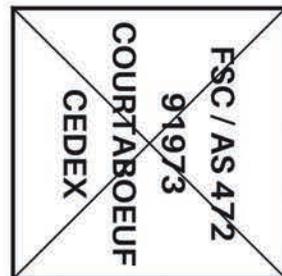
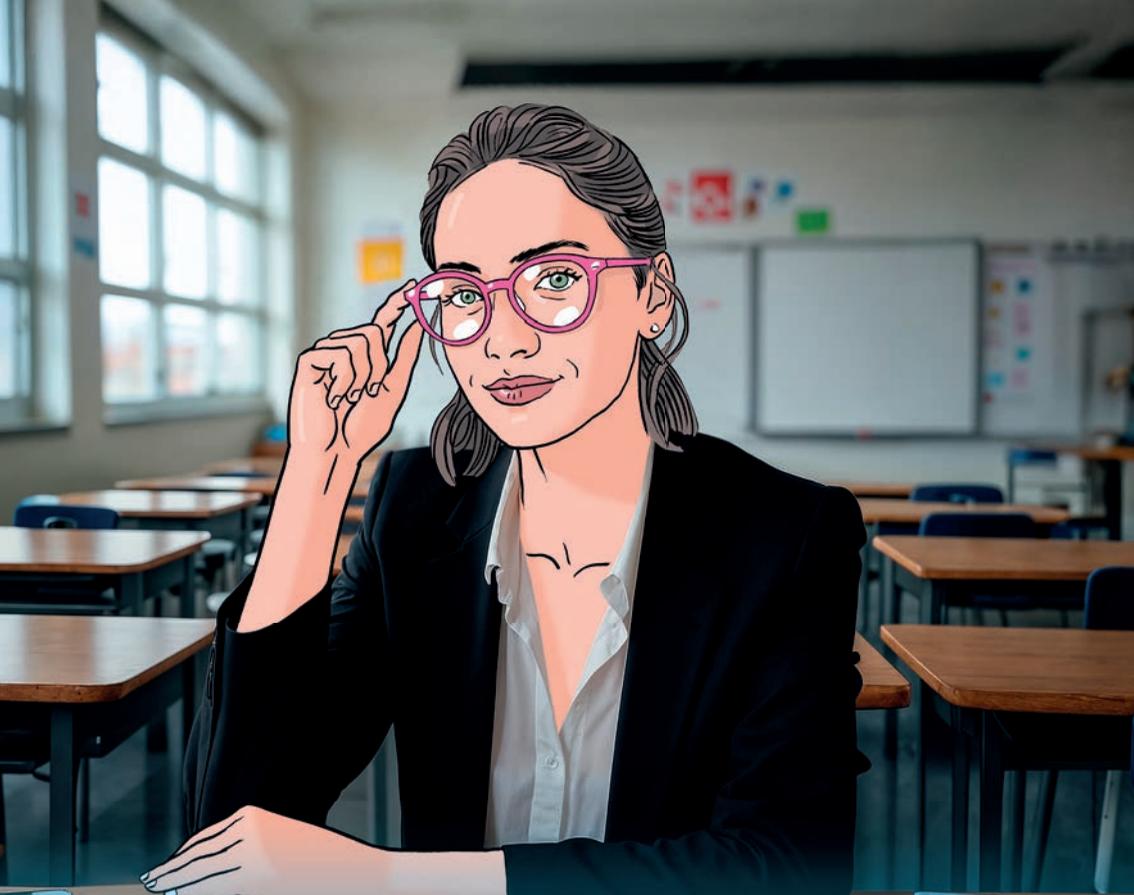
Recommandée par la ffpe

Pour toute information, contactez la MAE au 02 32 83 60 00

AP PI ENS 09/25 - Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Adobe stock.

GRANDIR AVEC ASSURANCE





PARIS CPCE
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SOCIÉTAIRE CASDEN, C'EST LA CLASSE !

Près de 2 millions de Sociétaires ont choisi de nous faire confiance. Parce que nous connaissons bien les besoins des agents de la Fonction publique : première affectation, déménagement suite à une mutation, achat immobilier⁽¹⁾ et pour tous les autres moments de la vie qui comptent, la CASDEN se tient toujours à vos côtés.



La banque coopérative
de la Fonction publique

Rendez-vous sur casden.fr* ou retrouvez-nous chez



*Coût de connexion selon votre opérateur.

⁽¹⁾Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour le financement d'une opération relevant des articles L 313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 • BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 207 603 030 euros • Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Conception : becoming • Crédits photos : SolAir • Illustrations : ©Frédéric Rébéna • Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.